

CITROËN SERVICES A LA CLIENTELE Département Technique Après-Vente	INFORMATION REPARATION	CX 14
APPLICATION : TOUS PAYS	CONCERNE : CX BERLINES TOUS TYPES <hr/> Carrosserie : Partie arrière de caisse	N° 1
DIFFUSION : TOUS PAYS		Le 21 Février 1983
<i>CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : RECUEIL DE NOTES MR. N° MAN 008530</i>		

Deux améliorations viennent d'être apportées au niveau de la partie arrière des caisses de berlines CX.

1) Facilité de la réparation :

- par la disposition de deux trappes d'accès au rhéostat de jauge de carburant et, suivant les types, au tube d'aspiration.

2) Amélioration de l'étanchéité :

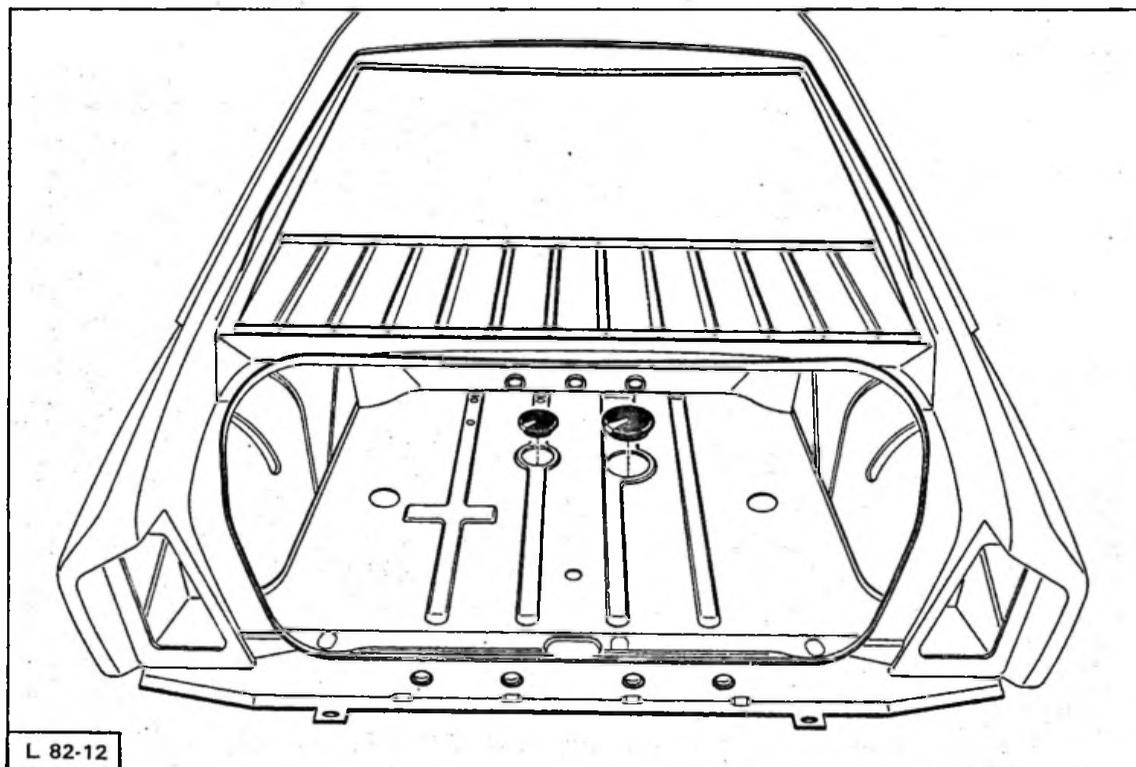
- par application d'un mastic pulvérisé dans l'anneau de coffre.

I. Accès au rhéostat de jauge :

Depuis **Octobre 1982**, n° d'Organisation P.R. : **2153**, toute les berlines comportent (sous la moquette de coffre) une trappe d'accès au rhéostat de jauge de carburant et une au tube d'aspiration.

Cette modification permet l'échange du rhéostat de jauge sans dépose du réservoir.

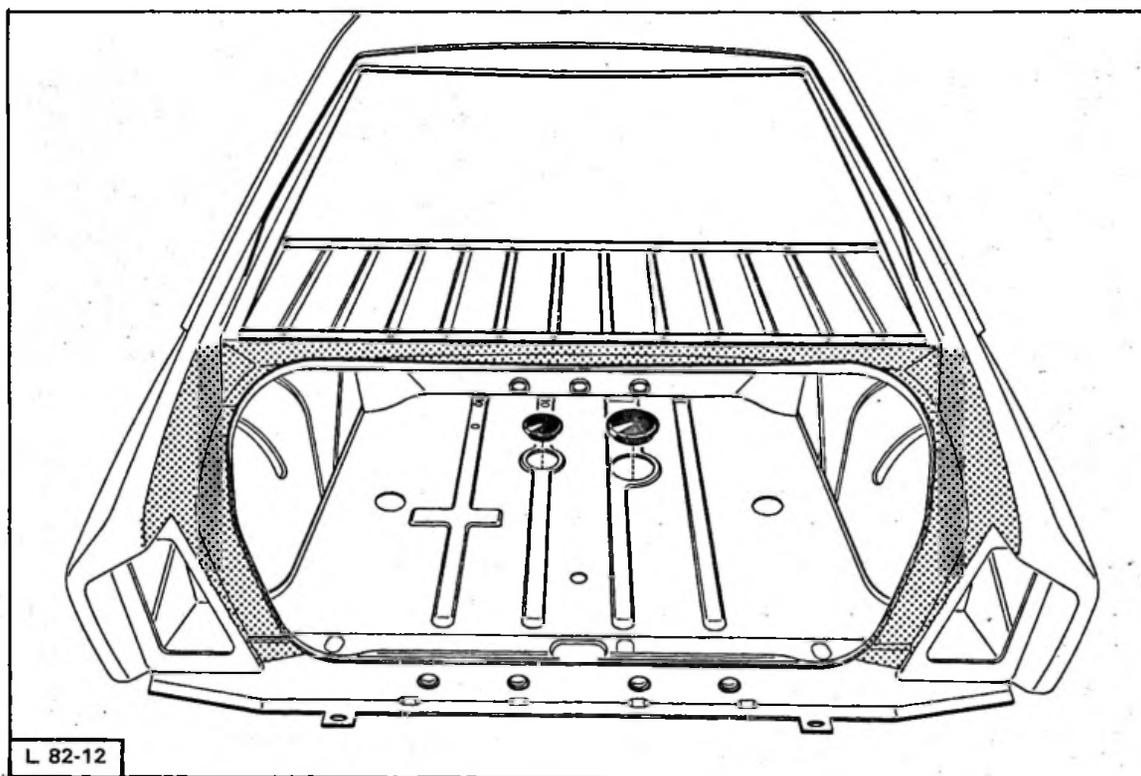
Les trappes d'accès sont constituées par des ajours dans lesquels viennent se clipser deux obturateurs plastique.



II. "Pulvérisé" dans l'anneau de coffre :

Depuis **Octobre 1982** n° d'Organisation P.R. : **2156**, un mastic est pulvérisé avant peinture dans l'anneau de coffre des berlines.

Cette disposition, déjà utilisée sur d'autres types de véhicule (GS et VISA), assure une meilleure étanchéité au niveau des jonctions de tôles.



 Zone d'application du mastic pulvérisé.

REPARATION.

- Produit à utiliser : colle mastic TEROTEX 6018
- Application : selon gamme définie par la Note d'Information N° 80-94 TT.

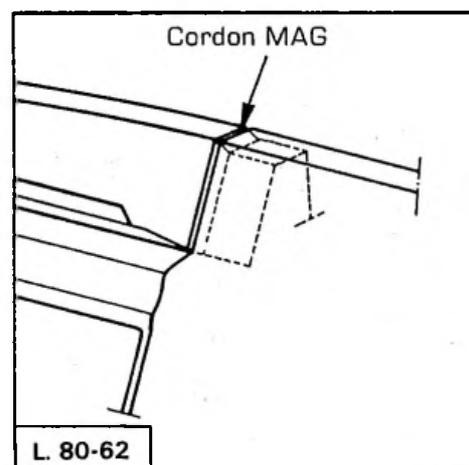
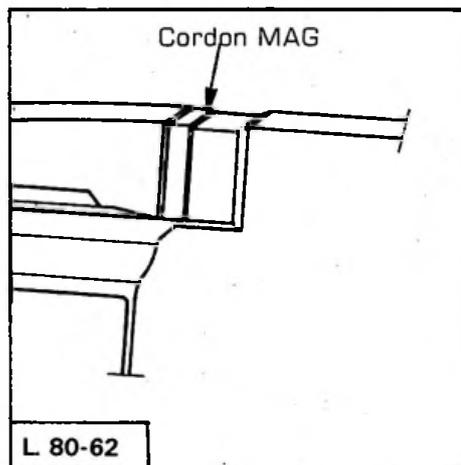
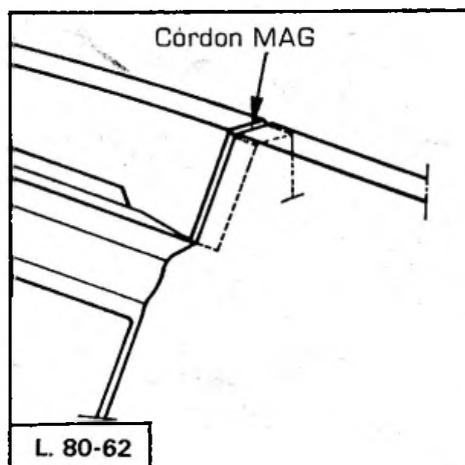
CITROËN SERVICES A LA CLIENTELE Département Technique Après-Vente	INFORMATION REPARATION	CX 14
APPLICATION : TOUS PAYS	CONCERNE : CX BERLINES TOUS TYPES	N° 2
DIFFUSION : TOUS PAYS	Carrosserie : Liaison ailes arrière-pavillon	Le 25 Avril 1983
<i>CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : RECUEIL DE NOTES N° MAN 008530</i>		

Depuis **Novembre 1982**, en démarrage progressif, la liaison ailes arrière-pavillon est réalisée par un cordon de soudure à l'arc, sous protection gazeuse avec fil électrode-fusible (cordon MAG), en remplacement de la résine époxyde.

Ce nouvel assemblage a modifié légèrement la forme des ailes arrière et du pavillon Fig. I.

En réparation, il sera toutefois possible d'assembler :

- les ailes arrière ancien modèle avec un nouveau pavillon (les assembler avec un cordon "MAG", puis faire une finition à la résine époxyde) Fig. II.
- les ailes arrière nouveau modèle avec un ancien pavillon (écraser légèrement l'aile arrière pour venir en contact avec le pavillon, exécuter un cordon "MAG" puis faire une finition à la résine époxyde) Fig. III.



Pour le surfacage, utiliser le "POXYCOMET F" de la Société FRAMET (Voir Note Equipement N° 81-11, du 5 Octobre 1981).

APPLICATION :
TOUS PAYS

CONCERNE :
CX TOUS TYPES

N° 3

DIFFUSION :
TOUS PAYS

CARROSSERIE
 Travaux sur marbre GELETTE
 sans dépose de caisse

Le 31 Janvier 1985

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : **RECUEIL DE NOTES N° MAN 008530**

CORRECTIF A LA NOTE TECHNIQUE CX 14 N° 3, du 21 Décembre 1984

Page 2, au lieu de :

Équipement du marbre :

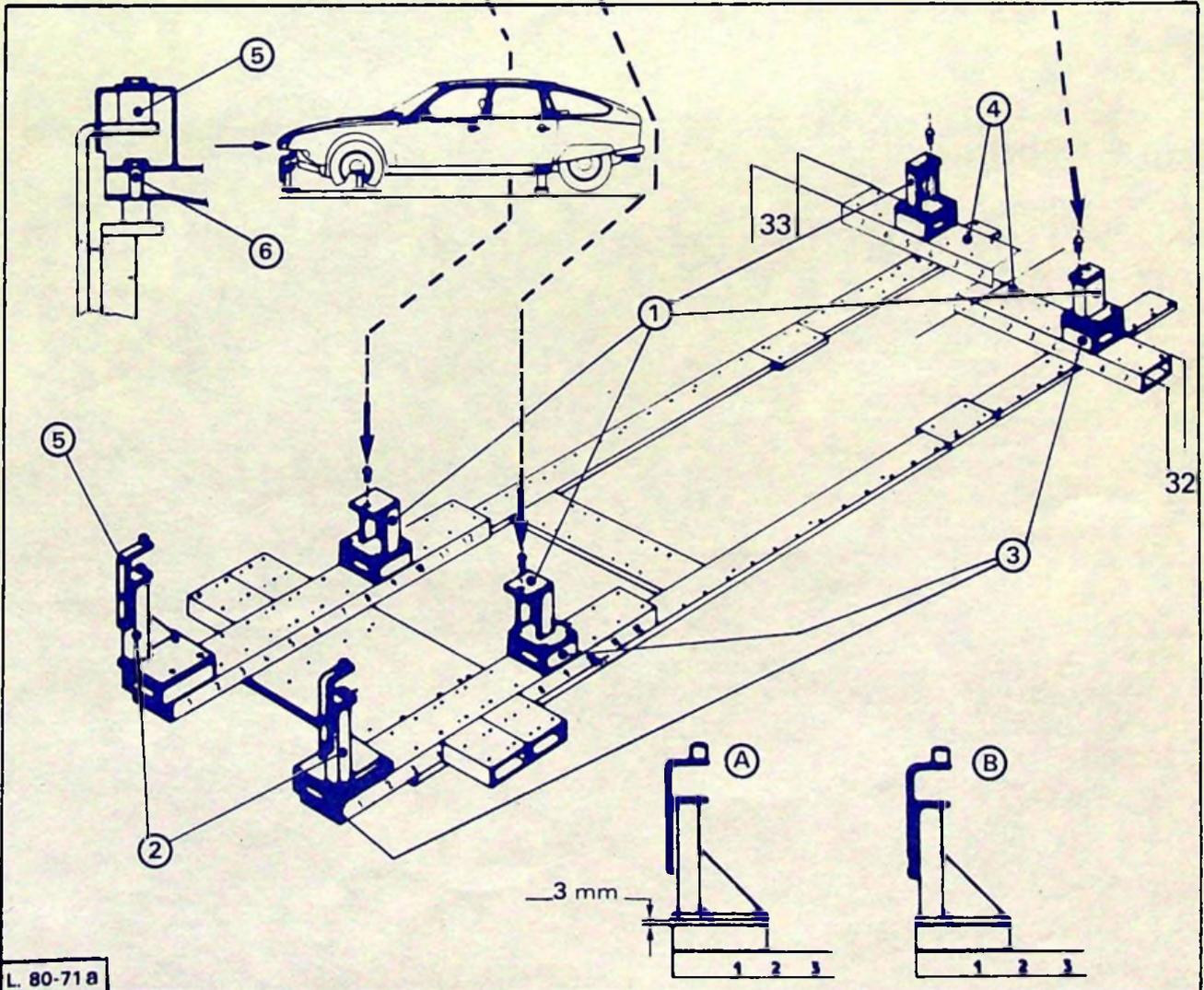
- | | | | |
|---------------------------------------|------------------|---|---------------------|
| – Jeu de poutres universelles : | WM 900 | } | WM Citr.
309 516 |
| – Jeu de quatre ferrures ① : | WM Citr. 309 500 | | |
| – Jeu de deux ferrures ② : | WM Citr. 309 509 | | |
| – Jeu de 6 cales ③ : | WM Citr. 309 506 | | |

Lire :

Équipement du marbre :

- | | | | |
|---------------------------------------|-------------------------|---|---------------------|
| – Jeu de poutres universelles : | WM 900 | } | WM Citr.
309 516 |
| – Jeu de quatre ferrures ① : | WM Citr. 309 500 | | |
| – Jeu de deux ferrures ② : | WM Citr. 309 508 | | |
| – Jeu de 6 cales ③ : | WM Citr. 309 507 | | |

La page 3 (au dos) annule et remplace celle de la Note Technique en votre possession.



APPLICATION :
TOUS PAYS

CONCERNE :
CX TOUS TYPES

N° 3

DIFFUSION :
TOUS PAYS

CARROSSERIE
Travaux sur marbre CELETTE
sans dépose de caisse

Le 21 Décembre 1984

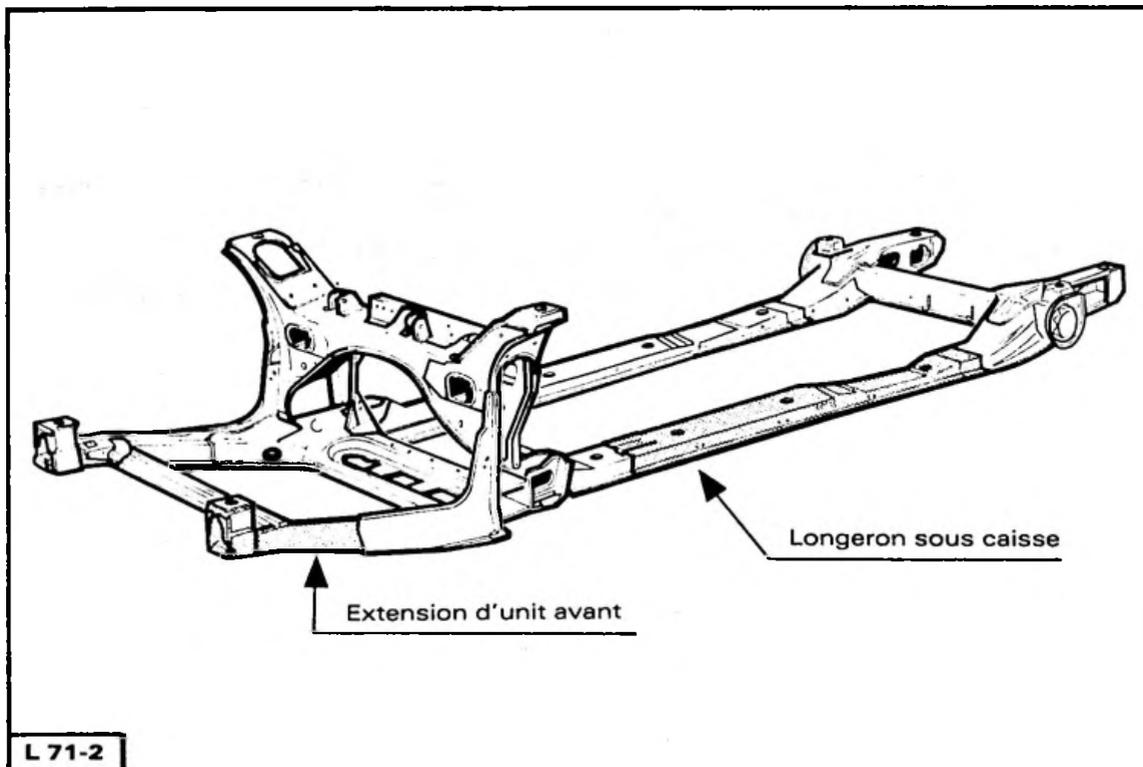
CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : **RECUEIL DE NOTES N° MAN 008530**

- Remplacement partiel des extensions d'unit avant.
- Remplacement des longerons sous caisse.

Ces opérations sont réalisables sur tous les marbres "CELETTE" équipés de pinces d'ancrage des bas de caisse, à l'aide des ferrures fournies par la société FACOM sous la référence :

WMCitr. 309 516 (ensemble complet des ferrures nécessaires).

(Voir au verso pour détail des jeux de ferrures)



OUTILLAGE NECESSAIRE

Marbre :

- Marbre universel "CELETTE" WM 920 A (marbre mobile) ou WM 580 (marbre sur pont élévateur).
- Marbre universel "CELETTE" MUF 4 – MUF 5 – EUROMUF : ces marbres comportent l'ancien système de perçage et, pour les utiliser, ils doivent être équipés du jeu de cales d'adaptation "WM 955 909".

Équipement du marbre :

- | | | |
|---------------------------------------|------------------|-----------------------|
| – Jeu de poutres universelles : | WM 900 | } WM Citr.
309 516 |
| – Jeu de quatre ferrures ① : | WM Citr. 309 500 | |
| – Jeu de deux ferrures ② : | WM Citr. 309 509 | |
| – Jeu de 6 cales ③ : | WM Citr. 309 506 | |

Montage des supports avant ② :

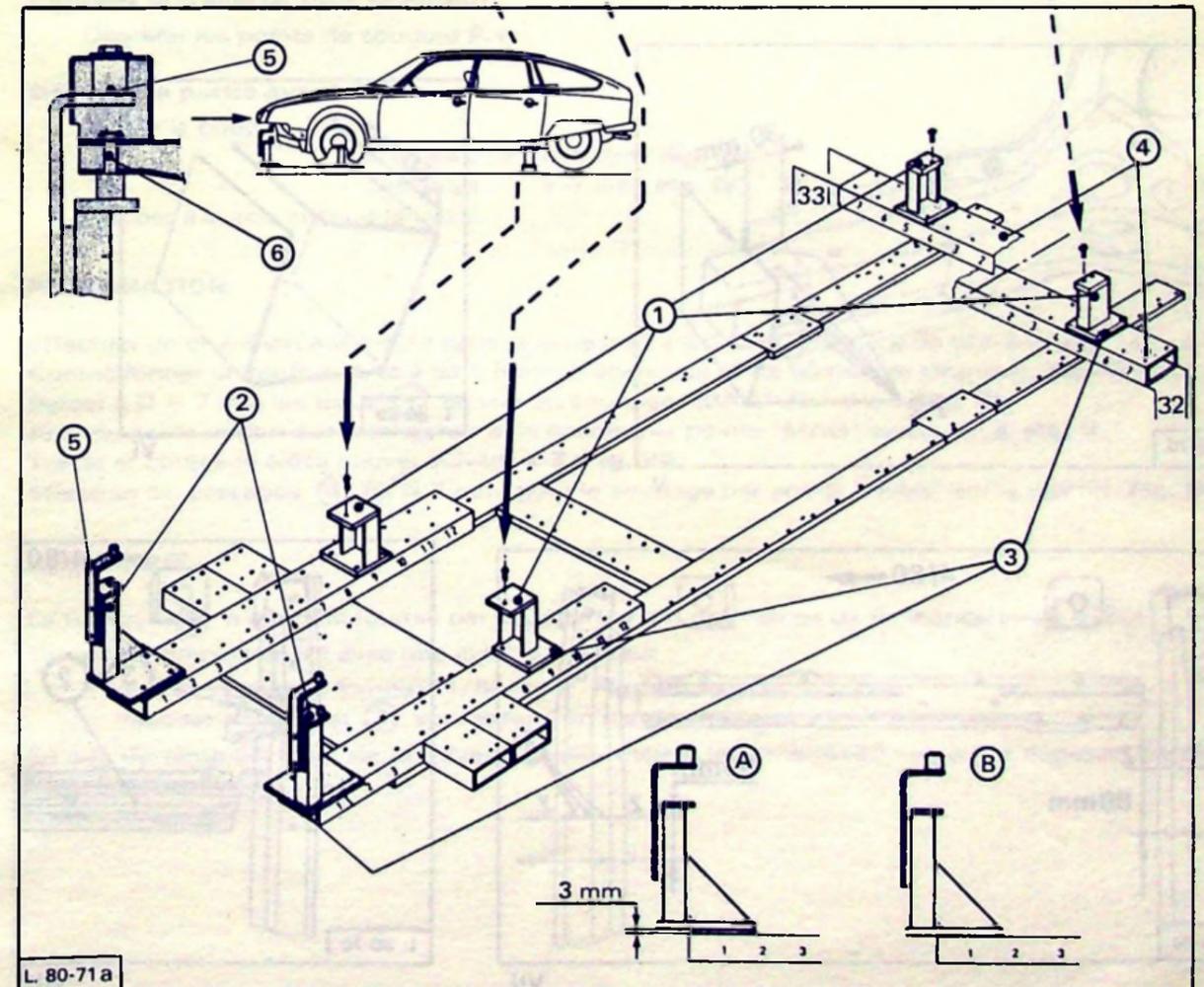
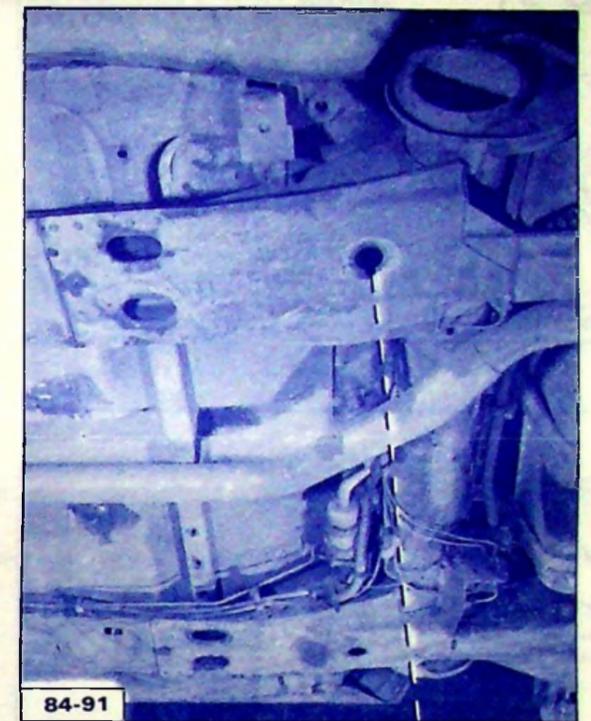
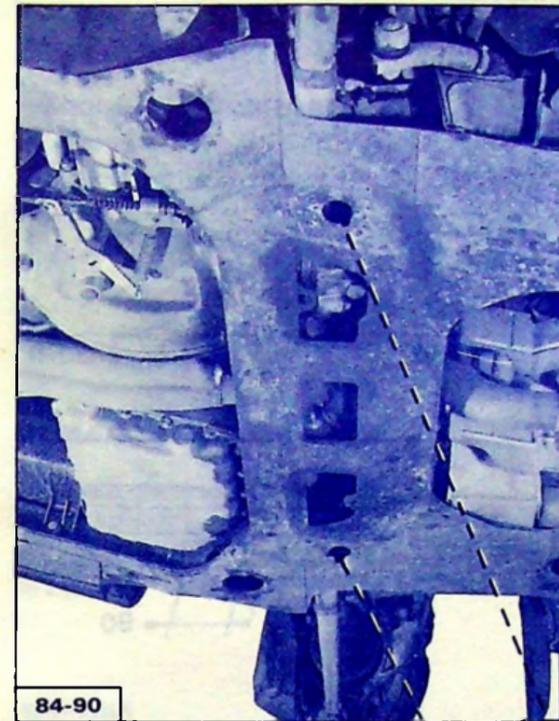
- A : Calage de 3 mm pour "Berline" et "Break".
- B : Sans calage pour "Prestige".

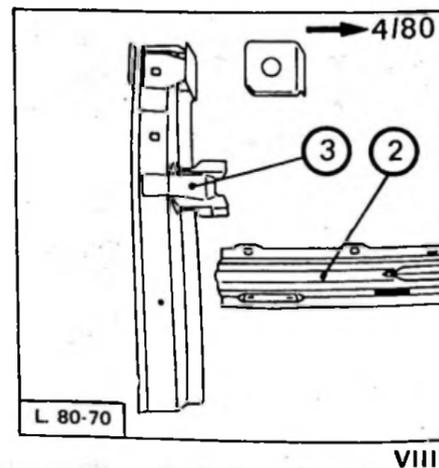
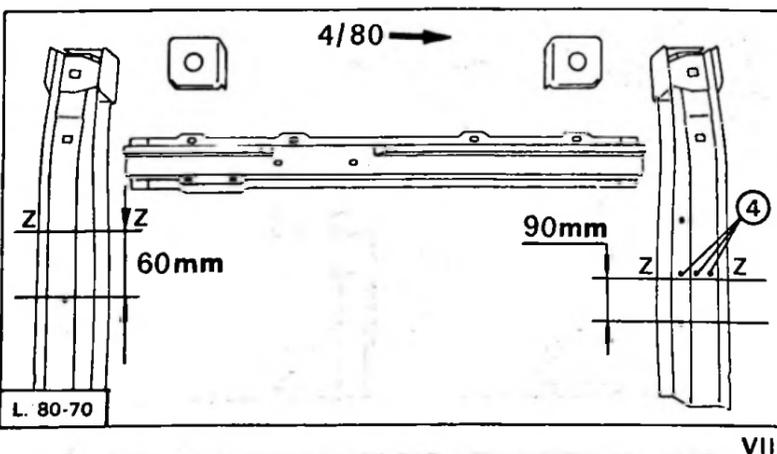
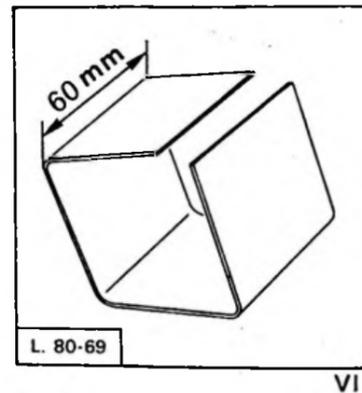
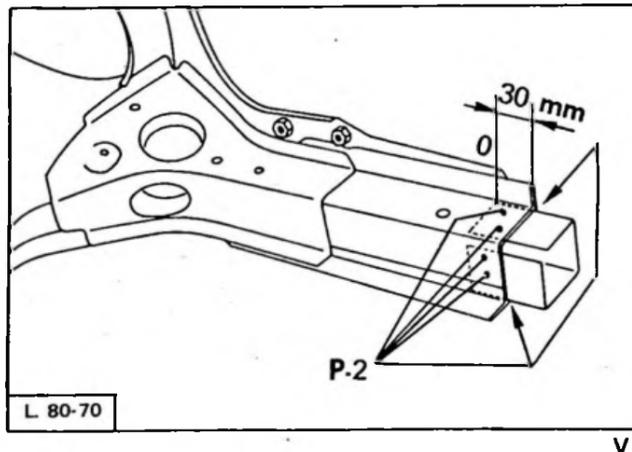
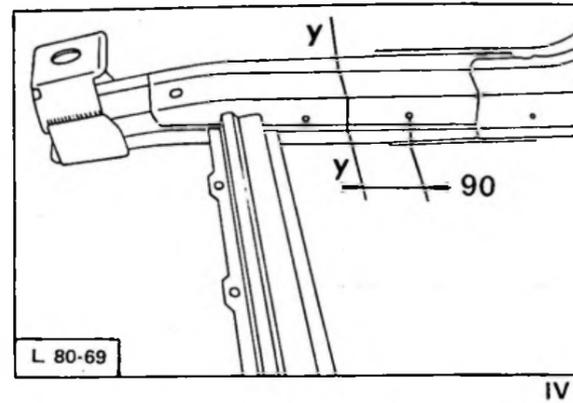
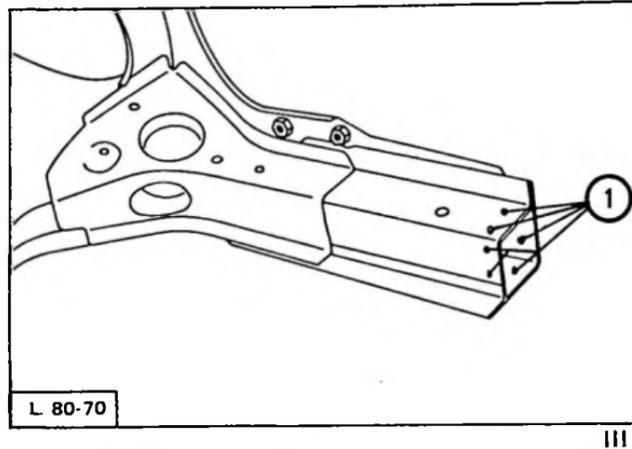
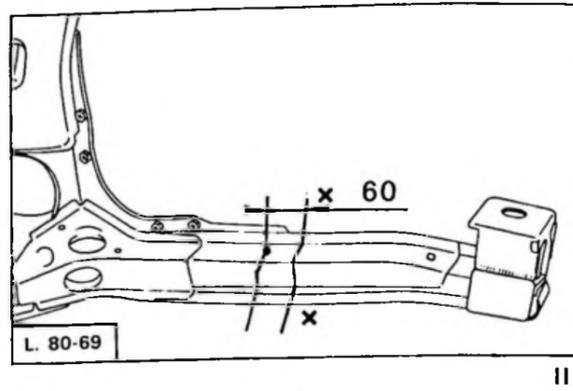
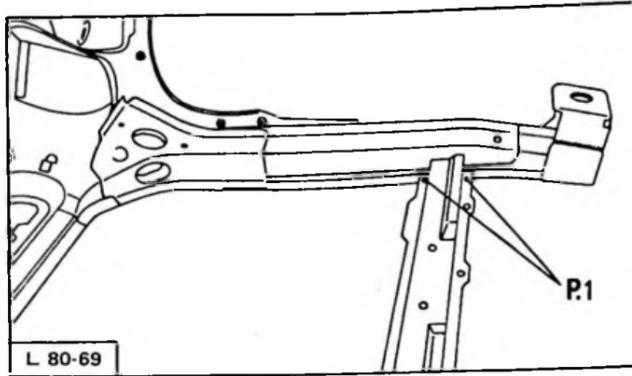
Montage des supports arrière :

- Berline : Traverse arrière ④ en position (32) – Pige sur trou avant du support de contrôle.
- Break – Prestige – Limousine : Traverse arrière ④ en position (33). Pige sur trou arrière.

REMARQUES :

- Les cales ③ sont uniquement destinées à augmenter l'espace libre entre marbre et véhicule pour permettre le rivetage des longerons lors de leur remplacement. Il n'est donc pas utile de les mettre pour les opérations autres que celle-ci.
- Dans le cas de remplacement des longerons sous caisse, ne pas utiliser le support ⑤ mais fixer simplement l'extension à l'aide de la vis ⑥.





REPLACEMENT PARTIEL D'UNE EXTENSION D'UNIT AVANT

DÉPOSES PRÉALABLES

- Pare-chocs avant
- Phares
- Calandre
- Radiateur
- Tôle d'habillage inférieure
- Batterie (côté droit)
- Filtre à air (côté gauche).

REMARQUE :

En règle générale, l'habillage fixe est à remplacer en même temps que l'une (ou les deux) extension (s) de l'unit.

Dans ce cas, son positionnement se fait en le fixant par vis et silentblocs sur l'unit et en l'ajustant sur la caisse.

DÉPOSE

Poser le véhicule sur le marbre :

(Voir schéma de montage page 3).

Déposer la traverse sous radiateur :

Dégrafer les points de soudure P.1.

Déposer la partie avant de l'extension :

Tracer la coupe :

- côté gauche : X-X (voir Fig. II)
- côté droit : Y-Y (voir Fig. IV)

Couper à la scie suivant le tracé.

PRÉPARATION

Effectuer un chanfrein à la meule dans la zone où il y a deux épaisseurs de tôle à souder bout à bout. Confectionner un renfort en tôle de 1,5 mm d'épaisseur et de 60 mm de longueur, Fig. VI.

Percer à $\varnothing = 7$ mm les trous (1) en vue du soudage "MAG" du renfort, Fig. III.

Positionner le renfort sur le longeron et le souder par points "MAG" suivant P.2, Fig. V.

Tracer et couper la pièce neuve, suivant Z-Z, Fig. VII.

Effectuer les perçages (4) ($\varnothing = 7$ mm) pour le soudage par points "MAG" sur le renfort, Fig. VII.

REMARQUE

La traverse (2) n'est plus fournie par le Département des Pièces de Rechange (→ 4/80).

En cas de remplacement avec une extension, il faut :

- utiliser les pièces fournies 4/80 — Fig. VII.
- déposer le gousset (3) sur l'extension restée en place.

En cas de remplacement de la traverse seule, utiliser la pièce (4/80 —) et déposer, de chaque côté, le gousset (3).

POSE

Poser l'extension :

Ajuster la section et positionner l'extension sur le support de marbre, **Fig. I.**

Pointer et souder suivant **C.1** à l'aide d'un poste "MAG", **Fig. II.**

Effectuer les points **P.1** en soudage par points MAG sur chacune des faces de l'extension, **Fig. II.**

Surfacer les soudures par meulage.

Poser le gousset avant de l'extension, Fig. III.

Poser la ferrure **(A)** sur le support de marbre.

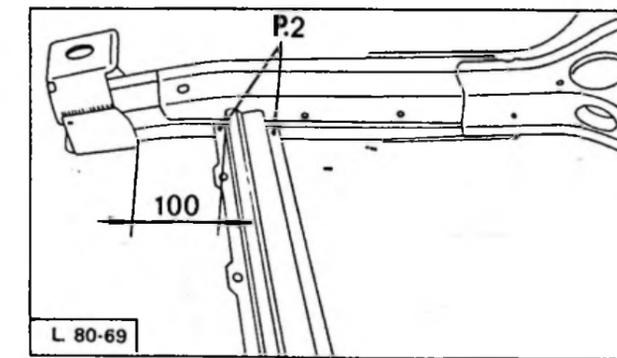
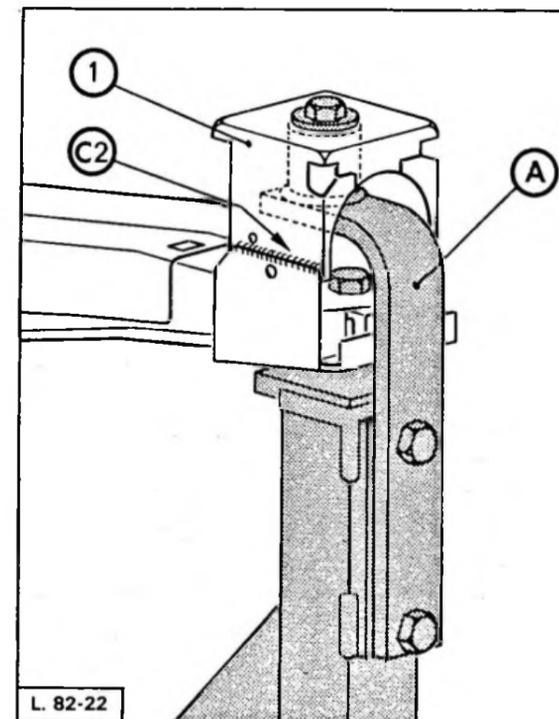
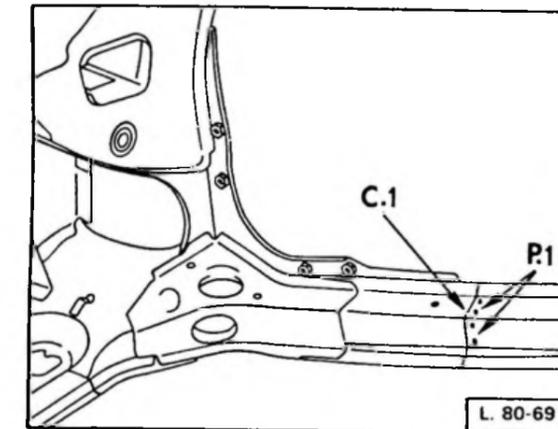
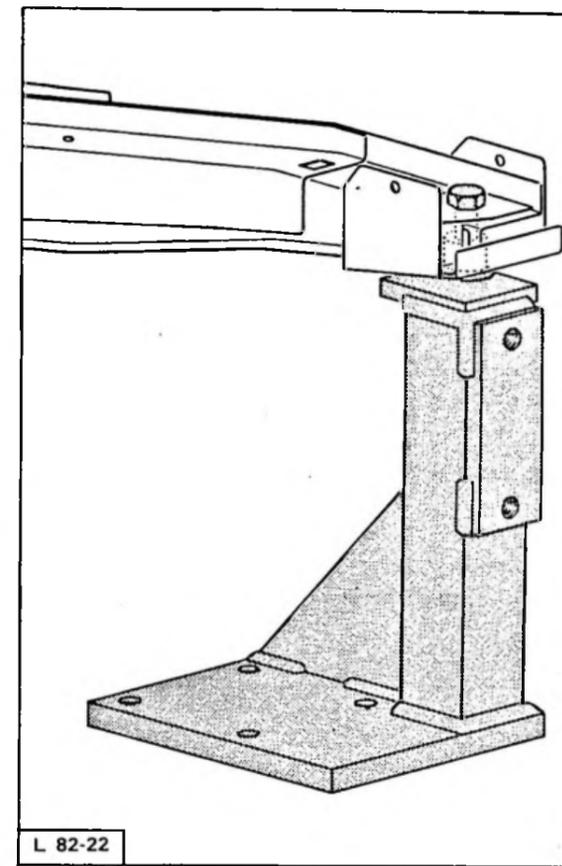
Positionner le gousset **(1)**.

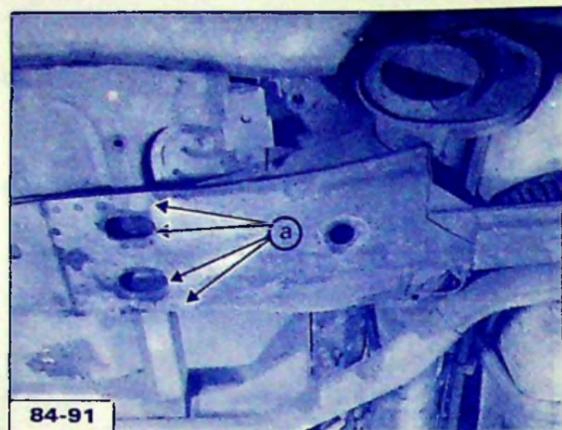
Procéder à son soudage par cordon "MAG" suivant **C.2** (de chaque côté du gousset).

Poser et souder suivant **P. 2** la traverse sous radiateur **Fig. IV.**

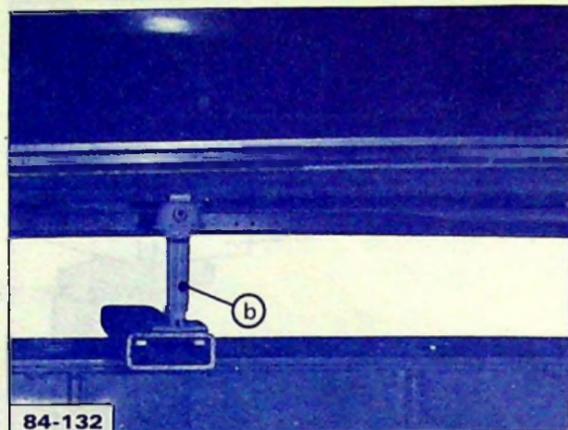
Peindre.

Pulvériser un produit de protection pour corps creux à l'intérieur de l'extension.

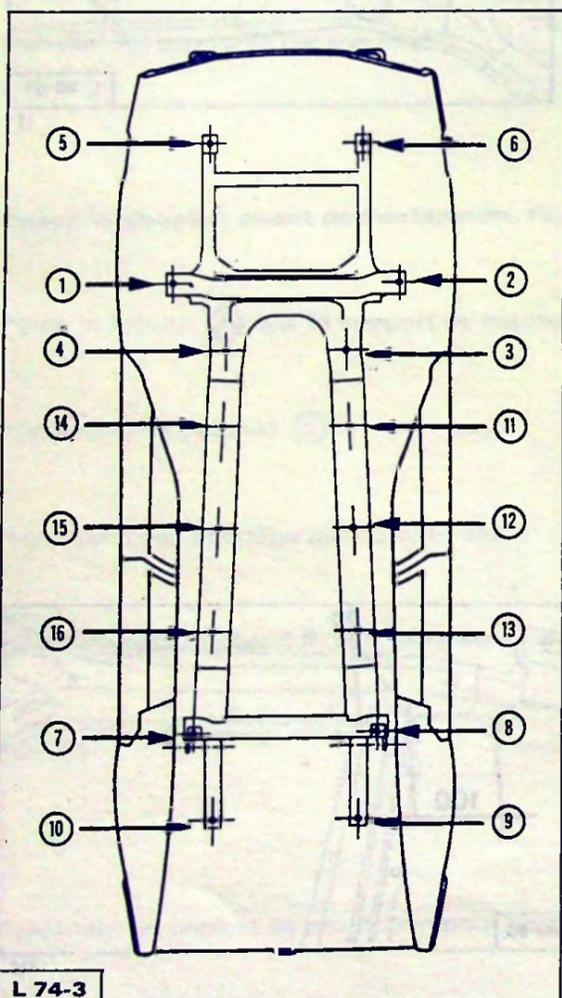




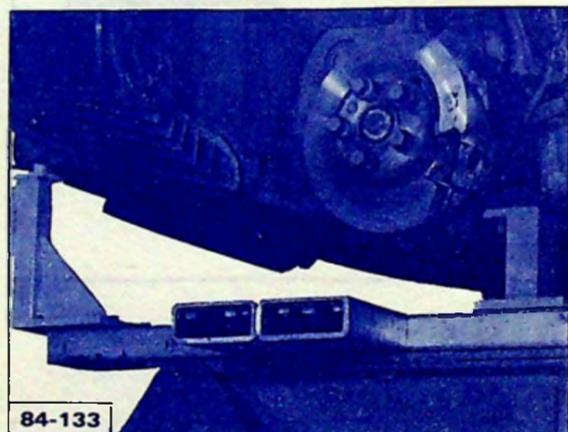
84-91



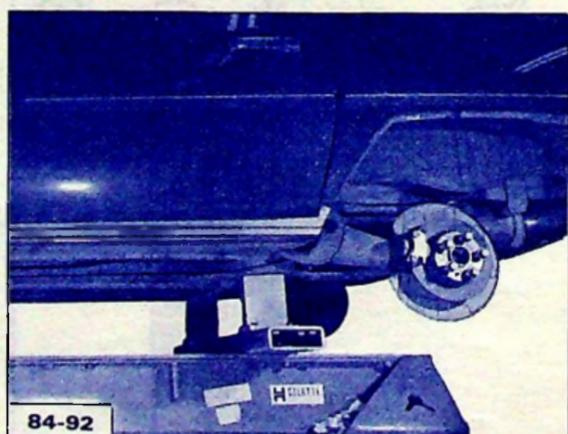
84-132



L 74-3



84-133



84-92

REPLACEMENT D'UN LONGERON SOUS CAISSE

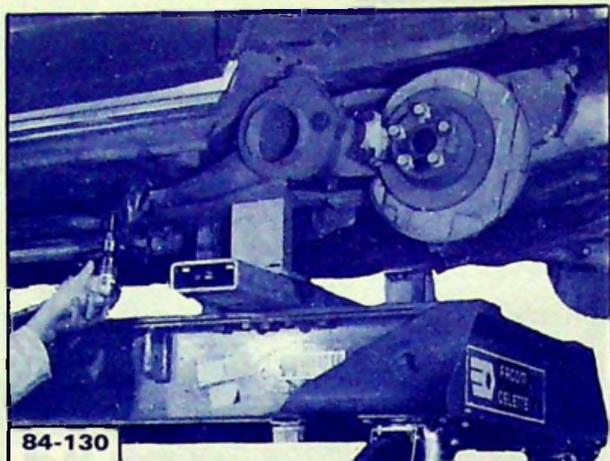
– Désaccoupler :

- le flector de direction assistée, après avoir verrouillé la direction et l'arbre du boîtier de commande en position "ligne droite",
- les trois tubes d'alimentation (distributeur, piston d'assistance, régulateur centrifuge) du boîtier de direction,
- le câble de commande d'embrayage,
- la commande manuelle de hauteur.

– Déposer :

- la calandre,
- les phares,
- l'écran avant d'échappement,
- les butoirs de pare-chocs avant.

- Dégrafer les tubes hydrauliques fixés sur le longeron à remplacer.
- Déposer les rivets **a** de fixation du longeron sur les essieux avant et arrière (pointage, perçage d'un avant-trou à $\varnothing = 3$ ou 4 mm, perçage $\varnothing = 5,5$ mm), **Fig. I**.
- Poser le véhicule sur le marbre (voir montage pages 2 et 3).
- Déposer tous les écrous (\rightarrow) de liaison caisse – cadre, sauf celui sur passage de roue supérieur avant **1** ou **2** qui sera seulement desserré du côté opposé au longeron à remplacer, **Fig. II**.
- Mettre en place, aux points **1** et **8** pour remplacement du longeron gauche, ou, **2** et **7** pour remplacement du longeron droit, les guides 6601-T utilisés pour la mise en place de la caisse (afin d'éviter le glissement de la caisse par rapport au châssis et faciliter sa remise en place), **Fig. II**.
- Soulever la caisse d'environ 50 mm, soit à l'aide d'un cric **b**, soit par l'intermédiaire des pinces réglables du marbre (si celui-ci est équipé), **Fig. III**.
- Déposer l'ancien longeron. (récupérer les silent-blocs).
- Retoucher les zones de rivetage des essieux avant et arrière (planage...).
- Poser les silent-blocs sur le longeron neuf et le mettre en place.
- Laisser reposer la caisse sur les essieux et longerons, **Fig. IV et V**.
- Aligner les unités d'essieu (s'assurer que ces unités sont bien en place sur leurs supports respectifs).
- Positionner le longeron par rapport à ses fixations sur caisse et le maintenir à l'aide de pinces serre-tôles.



Percer ($\varnothing = 5,5$ mm) les trous des rivets, **Fig. I.**

Poser tous les rivets qu'il est possible de placer sur les parties latérales du longeron sans soulever la caisse **Fig. II et III.**

Soulever la caisse d'environ 10 cm et achever le rivetage.

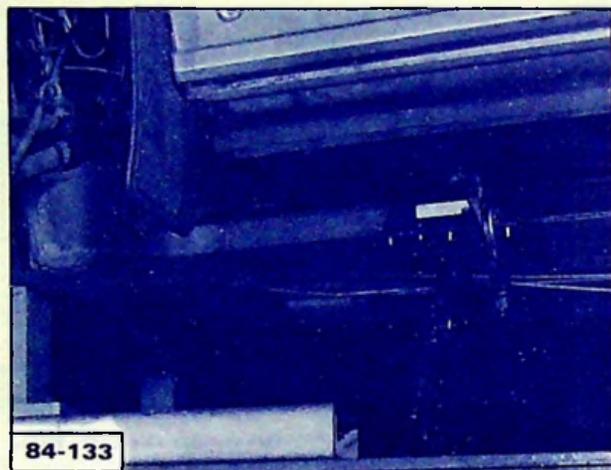
Pulvériser un produit de protection sur le longeron et dans les zones de rivetage.

Laisser reposer la caisse et la fixer sur les essieux et longerons.

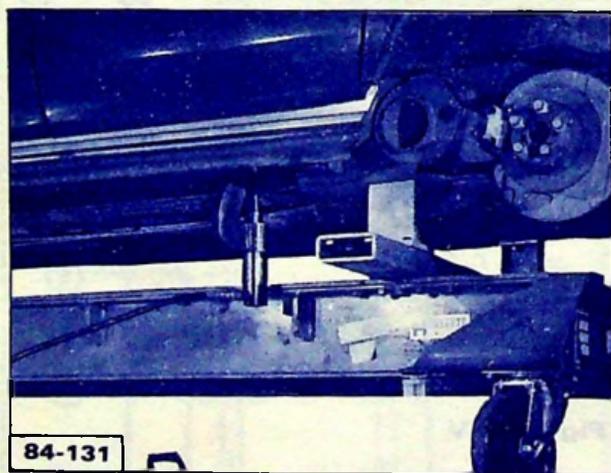
Déposer le véhicule du marbre.

Reposer et régler tous les éléments déposés au préalable.

Régler les phares.



II



III

REMARQUE :

Dans le cas où les deux longerons sont à remplacer, procéder de la manière suivante :

- Déposer tous les rivets, avant mise en place du véhicule sur le marbre.
- Poser le véhicule sur le marbre et désaccoupler les fixations de la caisse.
- Soulever l'arrière du véhicule pour déposer les longerons et mettre en place les longerons neufs.
- Laisser reposer la caisse sur les essieux et positionner les longerons.
- Riveter les longerons sur les parties latérales.
- Soulever la caisse côté par côté pour achever le rivetage.

APPLICATION :

TOUS PAYS

CONCERNE :

CX BREAK TOUS TYPES

N° 4

DIFFUSION :

TOUS PAYS

**LIAISON PAVILLON
 MONTANT ARRIERE**

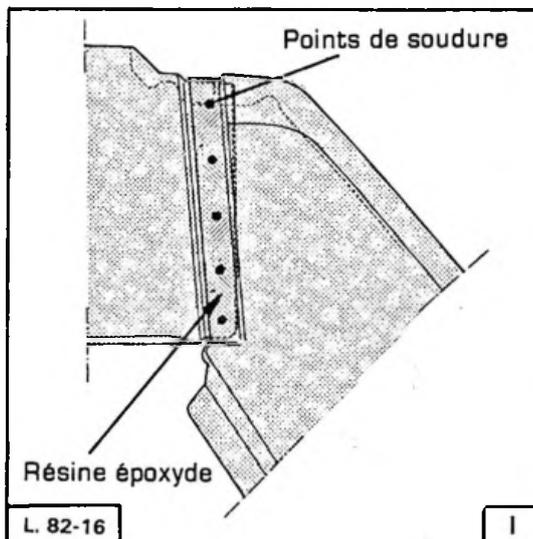
Le 16 Avril 1984

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : **RECUEIL DE NOTES N° MAN 008530**

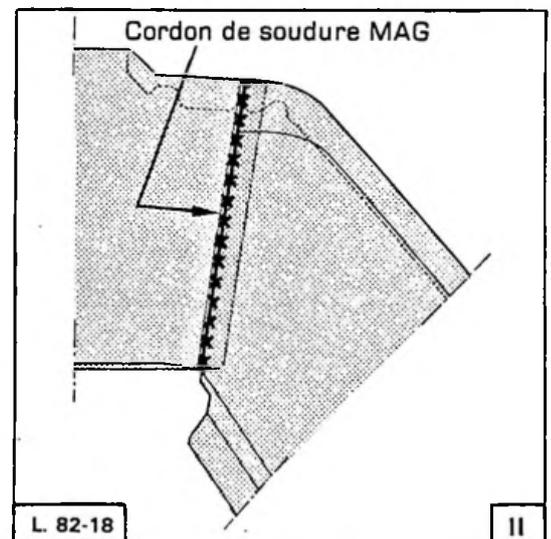
Depuis **Juillet 1983**, la liaison pavillon-montant arrière est réalisée par un cordon de soudure à l'arc, sous protection gazeuse, avec fil électrode-fusible [procédé MAG] voir fig. II, en remplacement de la résine époxyde voir fig. I.

Ce nouvel assemblage a modifié les formes du pavillon et des montants. Les numéros des Pièces de Rechange sont inchangés.

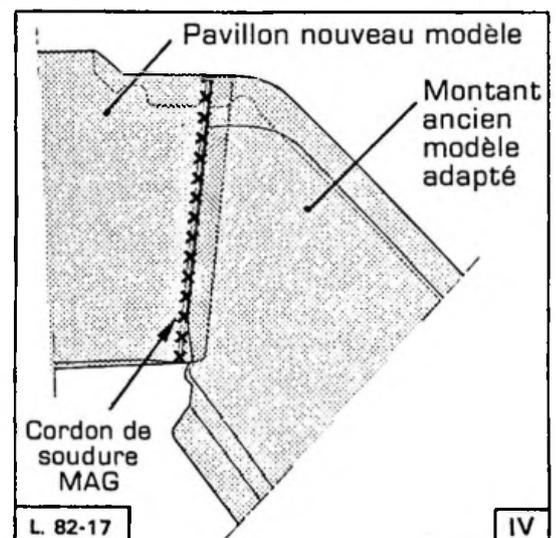
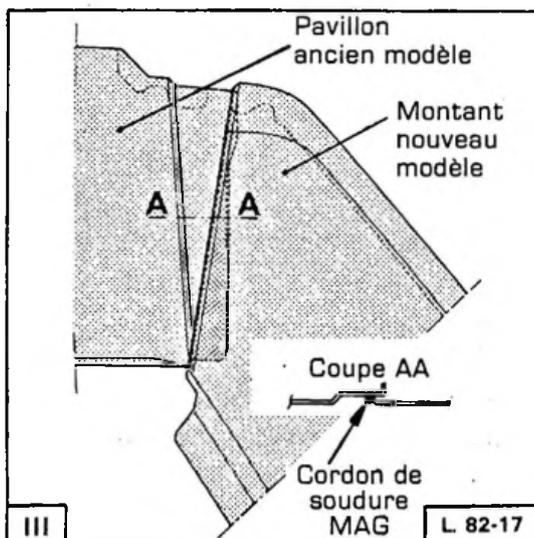
ANCIEN MONTAGE → 6/83



NOUVEAU MONTAGE 7/83 →



Les véhicules sortis pendant la période comprise entre le 6/83 et le 7/83 peuvent présenter des solutions d'assemblage intermédiaires pour la liquidation des pièces anciennes. Ces pièces ont alors été modifiées en fabrication [Fig. III et IV].



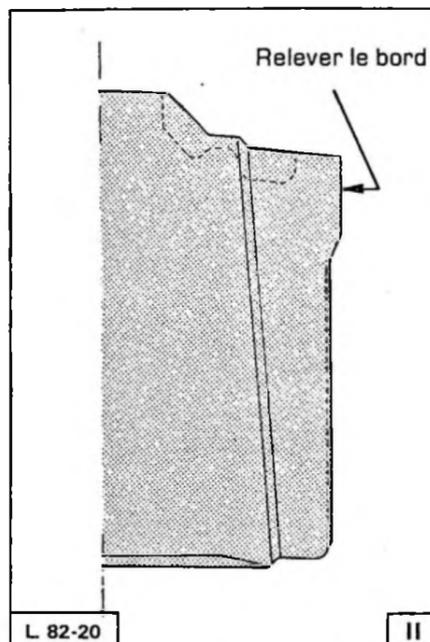
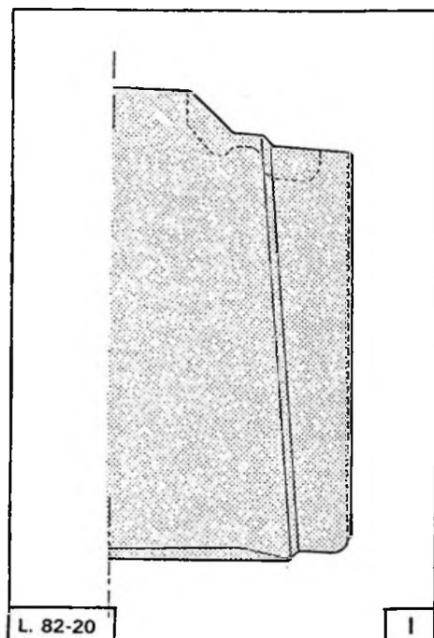
REPARATION

Dans tous les cas, il est nécessaire de modifier les pièces "ancien modèle" comme ci-dessous :

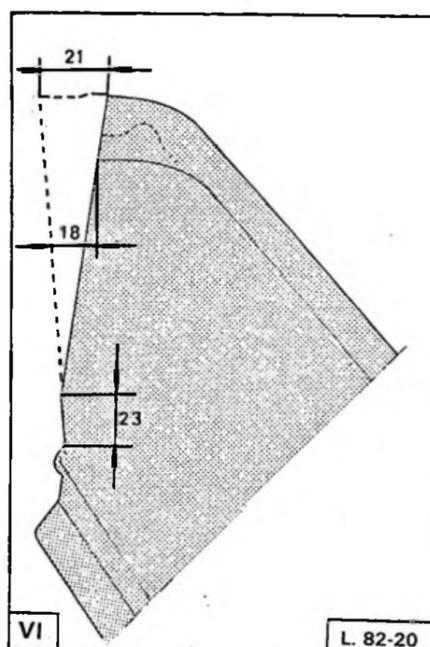
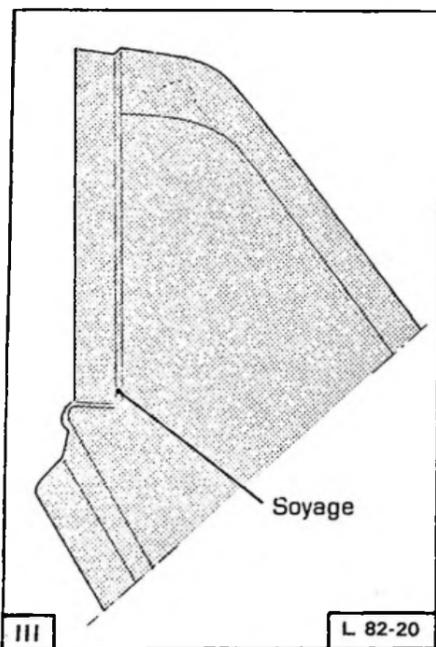
PIECES VENDUES P.R. (ancien modèle)

Pavillon

Modification à effectuer

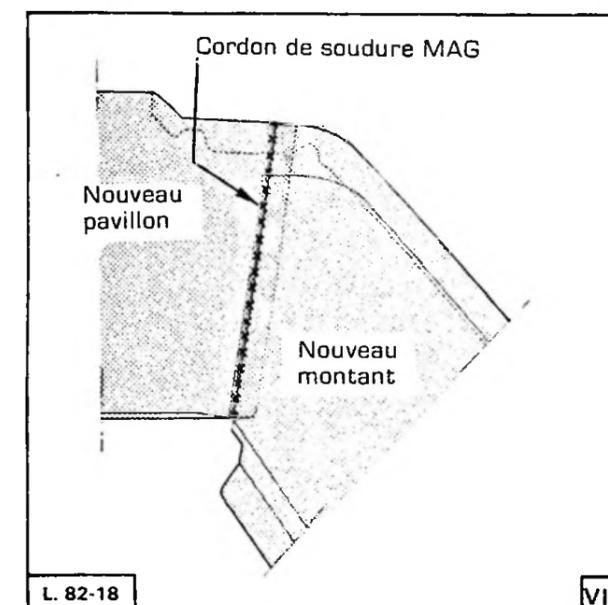
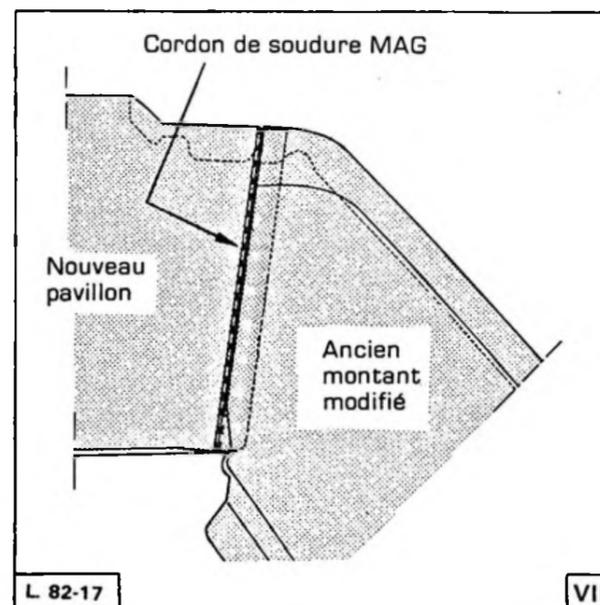
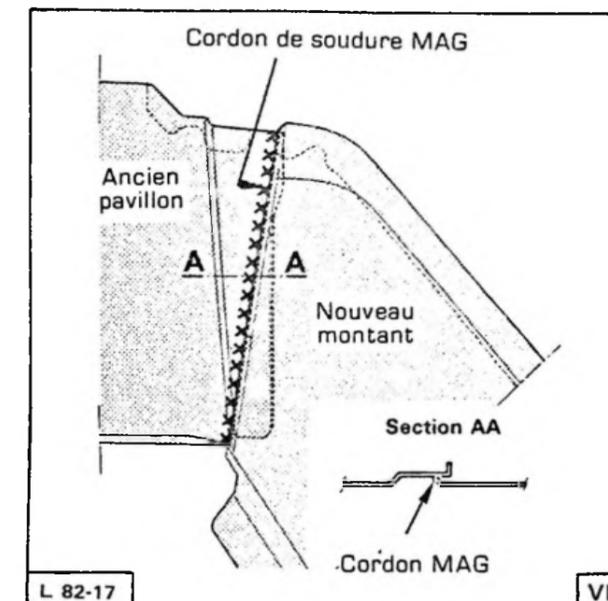
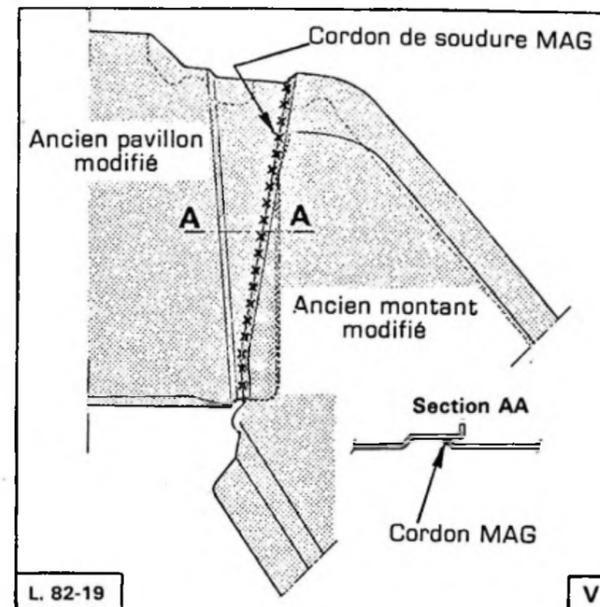


Montant arrière



1. Supprimer le soyage, par planage.
2. Effectuer la découpe suivant dessin.

ASSEMBLAGES A REALISER EN REPARATION :



N.B. :

- Tous les assemblages sont désormais réalisés par soudure MAG.
- En réparation, il sera dans tous les cas nécessaire d'effectuer un surfacage par masticage. Pour cette opération, utiliser des produits (résines polyester ou époxydes) chargés de métal.

Produits :

- "POXYCOMET F" : Fournisseur Sté FRAMET
[Voir Note Information Réparation CX (14) N° 2].
- "AL SI 12" : Fournisseur S.A.R.L. DEBRASEL CHEMICAL
Z.I. Avenue Ampère
B.P. 13
30600 VAUVERT
tél. (66) 88.23.65
- "Polyester Aluminium" : Fournisseur C.E.P.A.C.
33, rue Jules Auffret B.P. 55
93130 - NOISY-LE-SEC
(1) 840.69.68

APPLICATION :

TOUS PAYS

CONCERNE :

CX TOUS TYPES

N° 5

DIFFUSION :

TOUS PAYS

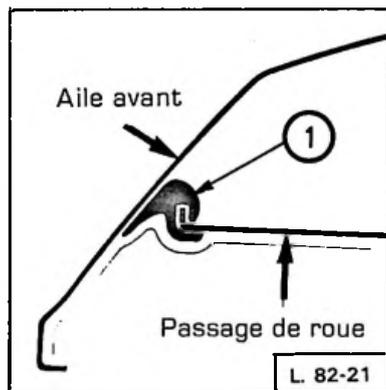
**ETANCHEITE ET PROTECTION
 ANTIGRAVILLONNAGE**

Le 21 Mars 1984

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : **RECUEIL DE NOTES N° MAN 008530**

ETANCHEITE :

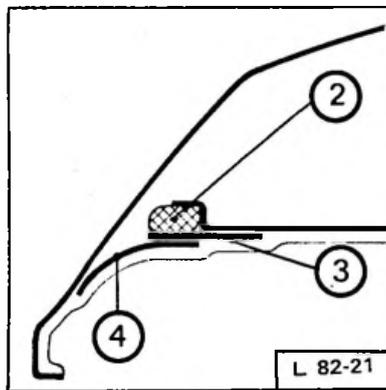
L'étanchéité entre aile avant et passage de roue a subi différentes évolutions depuis l'origine. Les solutions "Série" ayant existé sont les suivantes :



→ 6/81 :

L'étanchéité est assurée par un profilé caoutchouc (1).

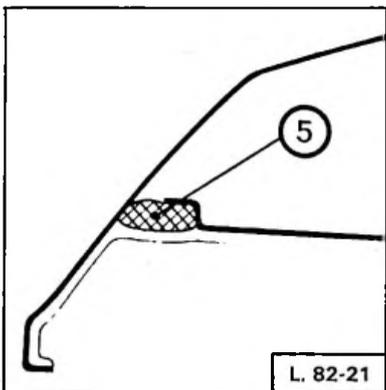
En réparation, effectuer le même montage, les pièces ancien modèle (voie élargie) étant toujours disponibles au Département des Pièces de Rechange.



6/81 → 10/82 :

L'étanchéité est assurée par un joint (2) thermo-gonflant (à 140°). Ce joint est maintenu lors de son "expansion" par une bande de tôle (3) et un film adhésif (4) en zinc.

La tôle de maintien (3) est supprimée, en fabrication et ne figure plus au catalogue des Pièces de Rechange. Pour la réparation, procéder comme dans le cas ci-dessous.



10/82 → :

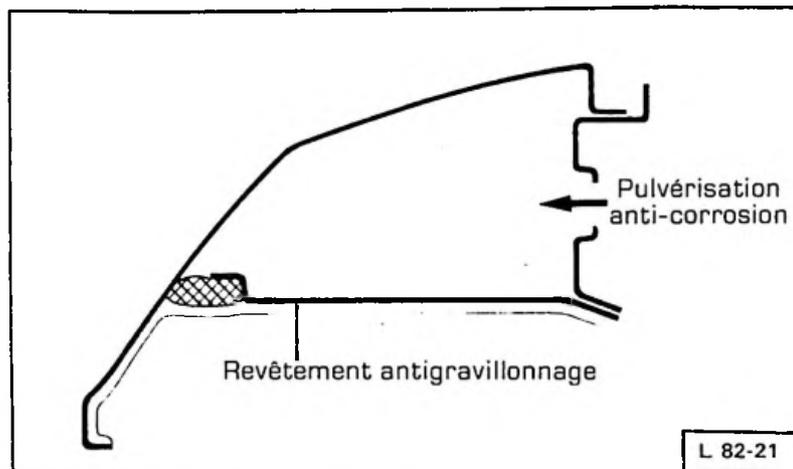
L'étanchéité est assurée par un profilé de mastic (5) de section 10 x 22 mm.

REPARATION : Jusqu'à ce jour, la solution consistait à assurer l'étanchéité par un profilé de mastic de $Q = 12$ mm (voir Note d'Information N° 82-74 MA). Compte-tenu du volume de mastic nécessaire, en particulier depuis la suppression de la bande métallique (3), il fallait appliquer deux cordons de $Q = 12$ mm.

Pour éviter cet inconvénient, nous vous demandons d'utiliser des cordons de mastic de $Q = 20$ mm.

Ce mastic doit être appliqué sur tôles prérevêtues, non grasses et écrasé correctement dans son logement afin d'assurer une bonne étanchéité.

PROTECTION



Dans tous les cas, après l'opération d'étanchéité, généralement liée au remplacement d'éléments de carrosserie (aile, passage de roue), il est indispensable de refaire la protection antigravillonnage et la pulvérisation anti-corrosion dans les corps creux.

PRODUITS :

Mastic préboudiné $\phi = 20$ mm :

Fournisseur	Référence	Conditionnement et particularités
CEPAC	20 CX	Boîte carton de 10 bandes de 0,70 m. (utiliser deux longueurs pour une aile)
BLACKSON	Cordon AD ϕ 20	

Revêtement antigravillonnage :

Fournisseur	Référence	Conditionnement	Application
CEPAC	CEPACTOL V.83 (gris)	Cartouche métallique de 1 litre	Pistolet F 15
BLACKSON	IP. 80 (gris)	Cartouche métallique de 1 kg	Pistolet IP Réf. 73

Les produits anti-gravillonnage cités ci-dessus sont applicables sur les bas de caisse, entrée de porte de coffre, bas d'aile arrière, en remplacement du produit bicomposant fourni par D.P.R.

(voir Note d'Information N° 80-94 TT et Note Information Réparation CX (14) N° 1).
Ces produits peuvent être peints une demi-heure après application.

APPLICATION :

TOUS PAYS

CONCERNE :

CX TOUS TYPES

N° 6

DIFFUSION :

TOUS PAYS

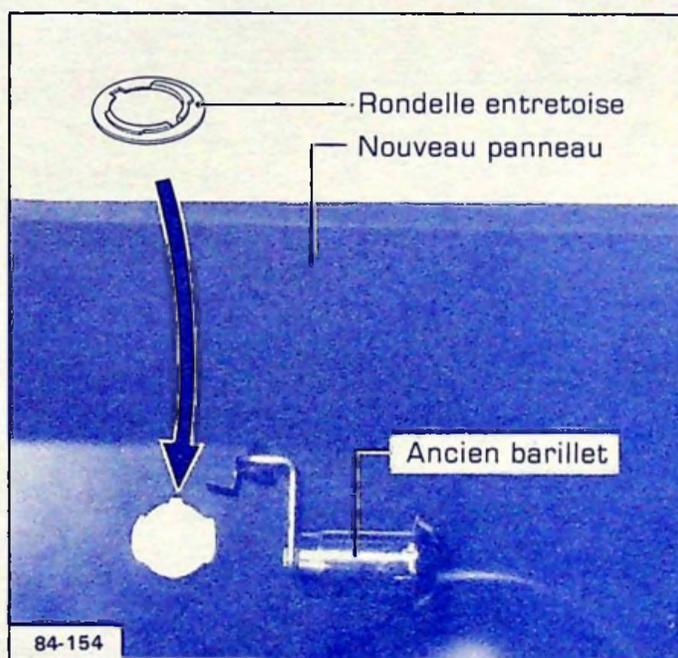
PANNEAUX DE PORTES

21 Mars 1984

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : RECUEIL DE NOTES N° MAN 008530

Depuis **Juillet 1982**, les panneaux extérieurs de portes AVANT des véhicules CX possèdent un poinçonnage permettant le montage **des barillets à double étanchéité**

(Voir Note Technique "ANNÉE MODELE 1983" CX  N° 1 de Juillet 1982).



REPARATION

Il est possible d'adapter les anciens barillets sur les nouveaux panneaux de portes, à condition d'interposer une rondelle entretoise (N° P.R. : 95 600 955).

A épuisement des stocks, le Département des Pièces de Rechange ne fournira plus que les nouveaux panneaux de portes.

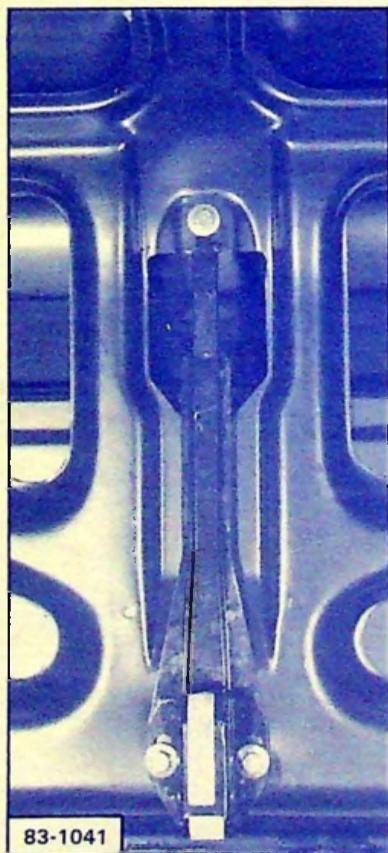
CITROËN SERVICES A LA CLIENTELE Département Technique Après-Vente	NOTE TECHNIQUE	CX 14
APPLICATION : TOUS PAYS	CONCERNE : CX Berline Tous Types	N° 7
DIFFUSION : TOUS PAYS	PORTE DE COFFRE	Le 21 Mars 1984
<i>CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : RECUEIL DE NOTES N° MAN 008530</i>		

La porte de coffre vendue par le Département des Pièces de Rechange est conçue pour recevoir le système de condamnation manuel (Fig. I).

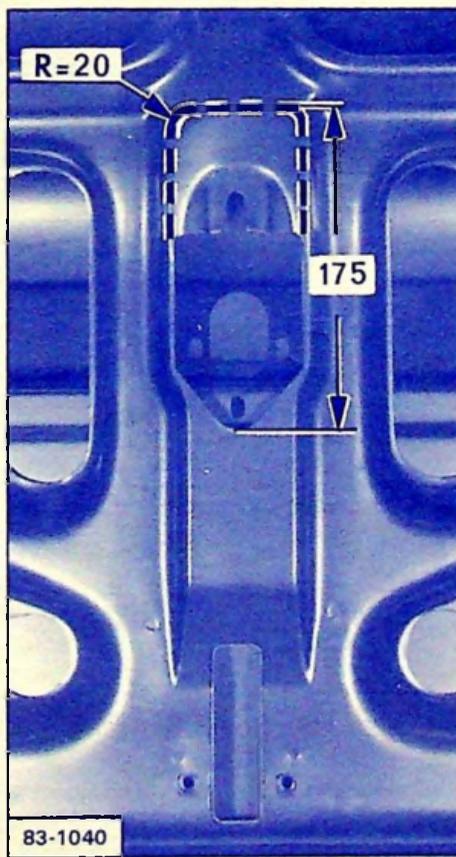
C'est cette même pièce qui est fournie au Réseau pour les véhicules avec système de condamnation centralisée (Fig. III).

Dans ce cas, il est nécessaire de procéder à une modification de l'ouverture servant à loger le mécanisme de fermeture suivant le tracé (Fig. II).

NOTA : Cette découpe ne nécessite pas une grande précision mais doit toutefois être d'aspect correct.



I



II



VIII

APPLICATION :
TOUS PAYS

CONCERNE :
CX BERLINE TOUS TYPES

N° 8

DIFFUSION :
TOUS PAYS

TOIT OUVRANT

Le 30 Novembre 1984

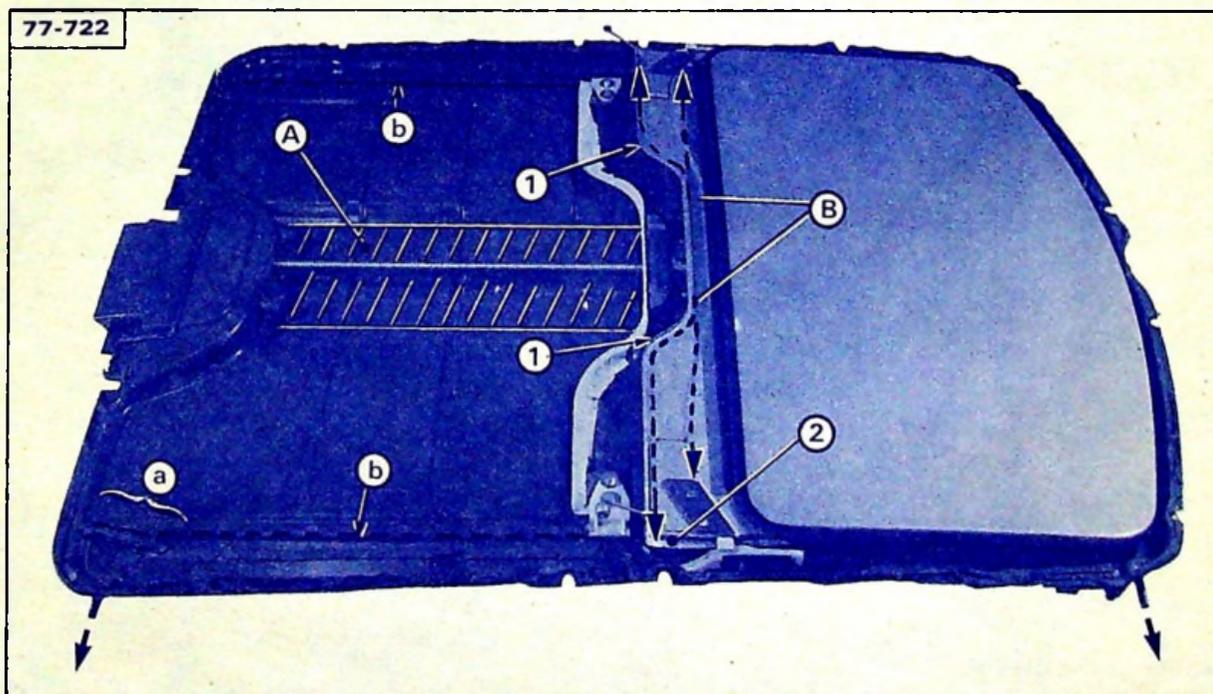
CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : CLASSEUR DE NOTES N° MAN 008530

I. ÉTANCHÉITÉ

Présence d'eau dans la partie centrale **(A)** de la doublure du toit ouvrant.

Ce défaut, qui se traduit généralement par des projections d'eau sur les places Avant, sur un coup de frein ou en descente, peut provenir de :

- tuyau d'évacuation obturé,
- mauvais masticage dans la zone **(a)** où il n'y a pas de glissière empêchant le ruissellement de l'eau vers la partie centrale de la doublure,
- mauvaise étanchéité entre la glissière **(b)** et la doublure,
- forme défectueuse des tôles dans la partie formant gouttière du volet (angles **(1)** repliés vers le bas, bords **(2)** déformés).

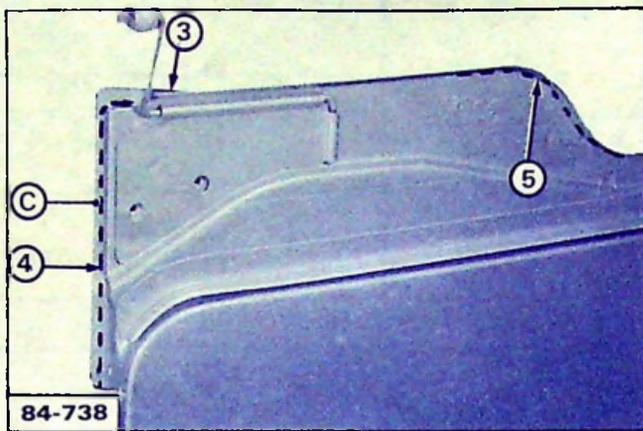


RÉPARATION

L'eau doit impérativement être évacuée sur les parties latérales, à l'extérieur des glissières **(b)** et s'écouler suivant **(B)** par les quatre tuyaux situés aux angles de la doublure :

Pour remplir cette condition, il faut :

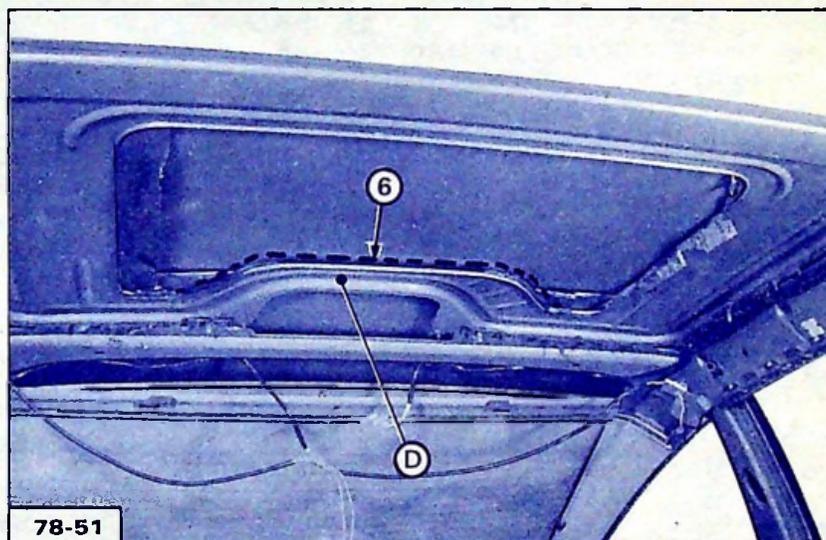
- vérifier que les quatre tuyaux d'évacuation ne sont pas obturés,
- assurer une bonne étanchéité entre la glissière **(b)** et la doublure,
- dans la zone **(a)**, déposer un cordon de mastic suffisamment plaqué et épais pour empêcher le passage de l'eau vers la zone centrale.



- Reforme le bord du gousset (C) de façon que l'eau ruisselle vers l'extérieur et s'évacue dans les gouttières de la doublure.
- Appliquer un cordon lissé de mastic aux liaisons de tôles (3) et (4).
- Relever le bord de tôle (5) de façon que l'eau ne passe pas par-dessus.

II. BRUITS EN POSITION OUVERTE

Ce bruit provient, en général, d'une interférence entre la tôle extérieure du volet (bord arrière (6)) et la traverse (D) qui ne plaque pas sur le pavillon.



RÉPARATION

Coller la traverse sur le pavillon par un cordon de mastic suivant la ligne (6).

Produits utilisables :

- Mastic de collage pour pare-brise (Polyuréthane).
- Colles thermofusibles (applicables avec pistolet électrique) :

Mastic-colle thermofusible :

CEPAC

33, rue Jules Auffret
93130 NOISY-LE-SEC – Tél. : (1) 840.69.68

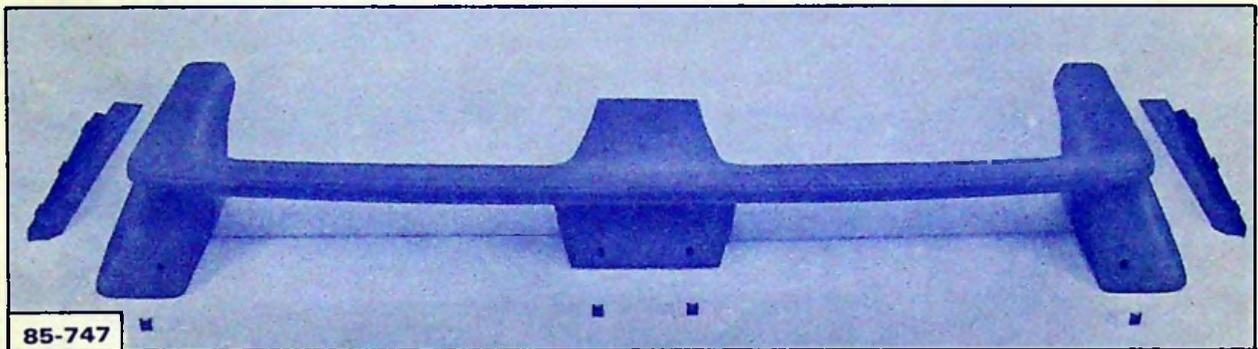
Mastic-colle thermofusible 9801 :

3 M FRANCE

Bd de l'Oise
95006 CERGY-PONTOISE – Tél. : (3) 031.61.29

CITROËN SERVICES A LA CLIENTELE Département Technique Après-Vente	NOTE TECHNIQUE	CX 14
APPLICATION : TOUS PAYS	CONCERNE : BERLINE CX 25 GTI TURBO	N° 9
DIFFUSION : TOUS PAYS	Montage du becquet sur porte de coffre	Le 30 Novembre 1984
<i>CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : RECUEIL DE NOTES N° MAN 008530</i>		

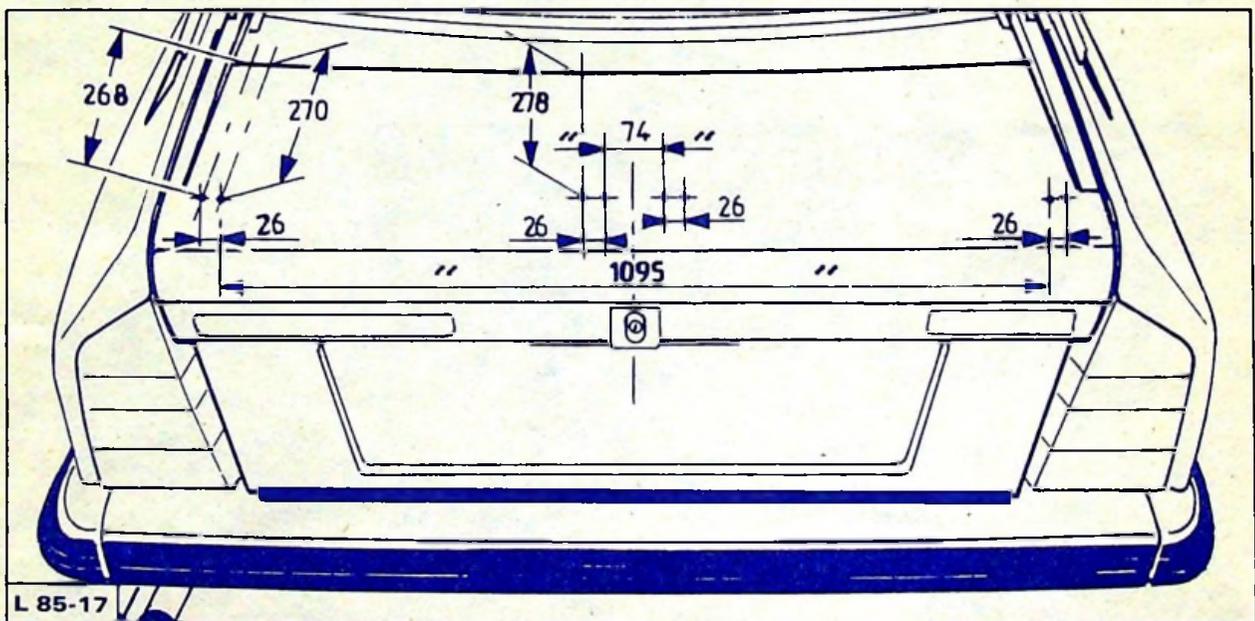
La porte de coffre des CX 25 GTI TURBO est équipée d'un becquet spécifique.



MONTAGE, MODE OPÉRATOIRE :

Traçage :

Tracer les axes des pions sur la porte de coffre, comme indiqué ci-dessous :



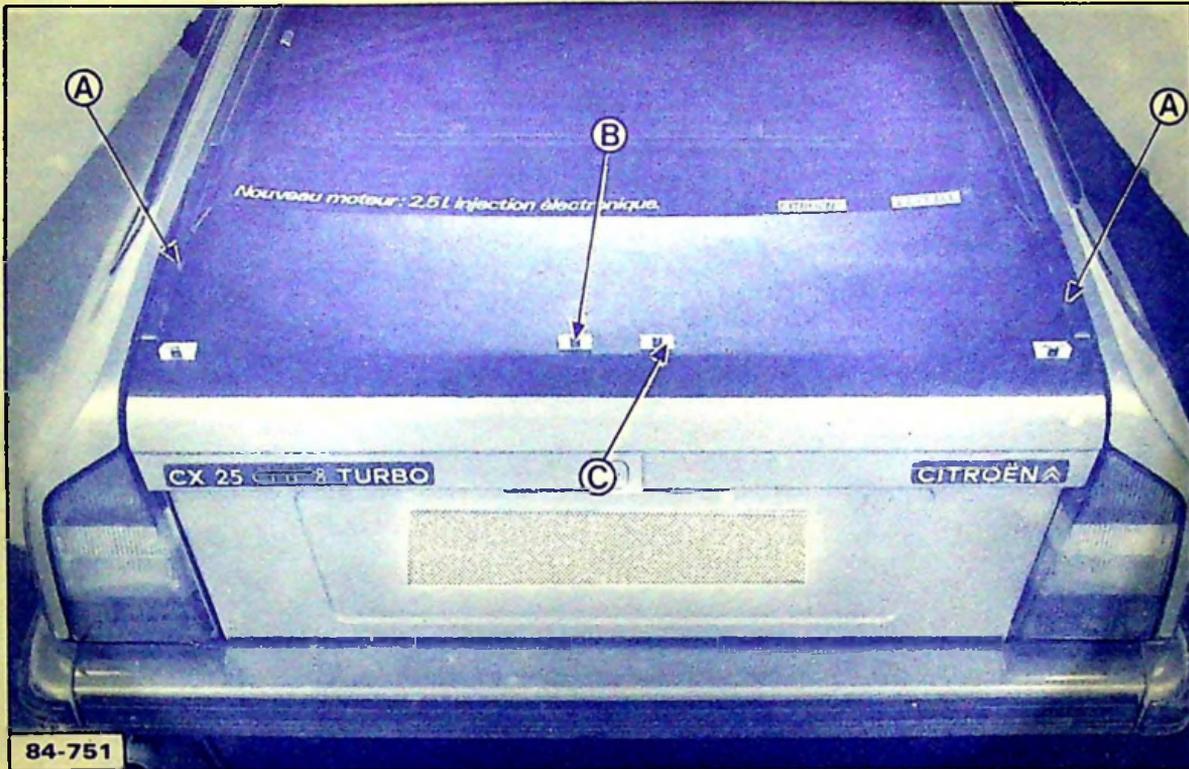
Poser les pions soudables ou les rivets en "Té".

- au pistolet à souder, pour les pions soudables (Réf. 79 03 011 196),
- à la pince à riveter, percer à $\varnothing = 2,5$ mm, pour les rivets "POP" en "Té" (Réf. 95 533 089).

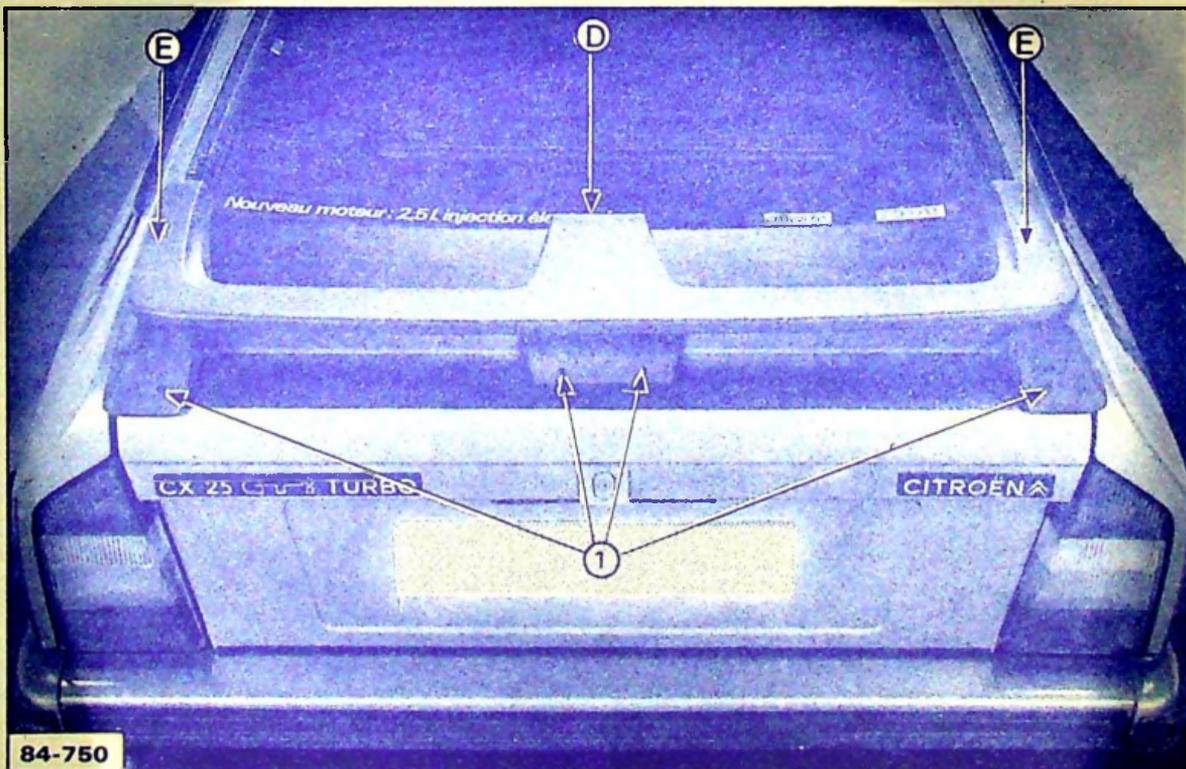
Dans le cas des rivets, enduire les trous d'une goutte de mastic d'étanchéité.
Exemple : mastic 8630 E (3M).

Poser :

- les 4 plaquettes (C) équipées d'un clip (B),
- les 2 agrafes (A) (elles sont placées entre les charnières et la porte de coffre).

**Poser le becquet :**

- Engager la partie centrale (D) du becquet sur la porte de coffre puis clipper les deux parties latérales (E).
- Poser et serrer les 4 vis (1).



APPLICATION :

TOUS PAYS

CONCERNE :

CX TOUS TYPES

N° 10

DIFFUSION :

TOUS PAYS

**ANNÉE-MODÈLE 1986
CARROSSERIE**

Le 9 Juillet 1985

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : **RECUEIL DE NOTES N° MAN 008530**

Les CX Année-Modèle 1986 se distinguent par leur nouvelle présentation. Les modifications portent sur l'aspect extérieur du véhicule et sur un nouvel aménagement de l'habitacle.

Aspect extérieur



- pare-chocs et calandre,
- ailes avant,
- protections latérales,
- enjoliveurs de bas de caisse,
- bas-volets,
- rétroviseurs.

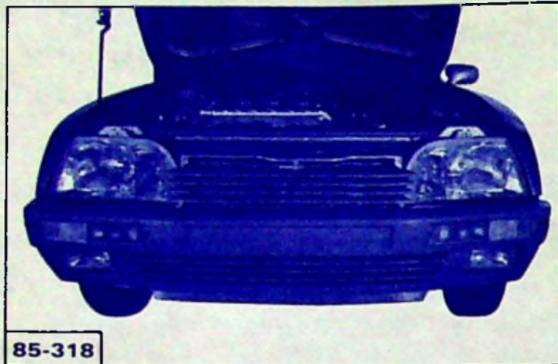
Habitacle



- planche de bord,
- tableau de bord,
- console centrale,
- sièges,
- panneau de portes.

MODIFICATIONS EXTÉRIEURES :

Habillage avant



85-318

Serrure de capot, nouvelle, dotée d'un interrupteur non réglable, détecte la non fermeture du capot.

Pare-chocs en matériaux composites, teinté dans la masse en harmonie avec la teinte du véhicule. Il est en deux parties assemblées par des agrafes. Son montage entraîne la création de nouvelles ailes et d'un nouvel habillage avant.

Calandre en ABS, peut être suivant le niveau de finition du véhicule, noire, peinte de la teinte du véhicule ou chromée.

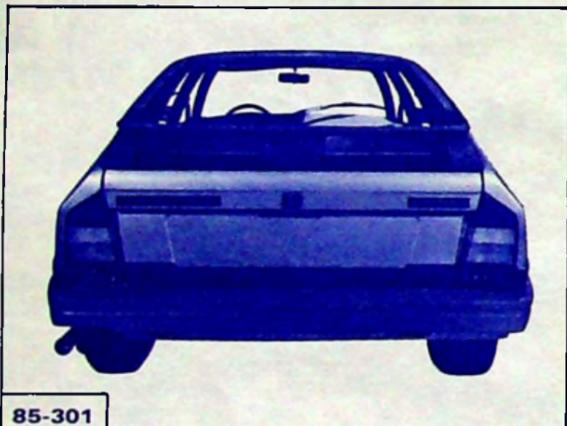
Antibrouillards encastrés dans le pare-chocs, sont montés sur certains niveaux de finition. Un cache masque l'encastrement s'ils ne sont pas montés.

Jonc décoratif en inox, suivant niveau de finition.

Anneaux d'arrimage, adaptés au nouvel habillage.

Sonde de température extérieure placée derrière le pare-chocs, suivant niveau de finition.

Habillage arrière



85-301

Pare-chocs différent entre berline et break.

Bandeau de porte de coffre fixé par des pions en "Té".

Habillage latéral



85-298

Large **bandes de protections latérales** en PVC noir, collées sur les portes et les ailes.

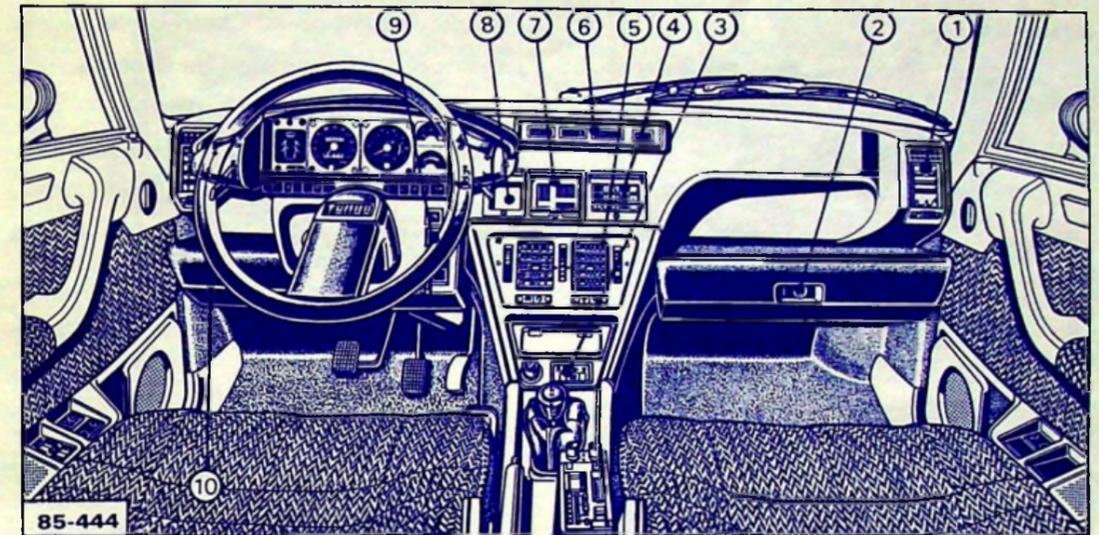
Enjoliveurs de bas de caisse en deux éléments :
- un élément commun aux différents types de véhicule, à l'avant,
- un élément spécifique à l'arrière suivant le véhicule (berline, berline longue ou break).

Bas-volets d'ailes arrière en "SMC", nouvelle forme et nouvelle fixation.

Rétroviseurs aérodynamiques, noirs ou peints de la couleur de la caisse. La commande de réglage peut être mécanique ou électrique ; dans ce cas une résistance électrique couplée à la lunette arrière assure le dégivrage de la glace.

MODIFICATIONS DE L'HABITACLE :

Planche de bord :



85-444

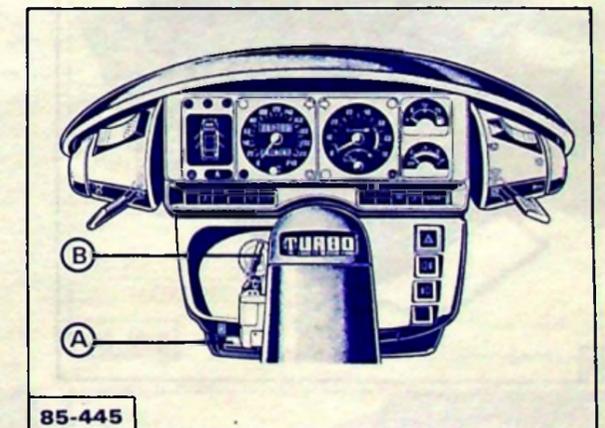
- ① Aérateurs latéraux alimentés en air par des tubes souples en polypropylène.
- ② Nouvelle boîte à gants.
- ③ Sélecteur de commande de hauteur électrique.
- ④ Ordinateur de bord.
- ⑤ Aérateurs centraux et commandes de climatisation.
- ⑥ Barrette d'affichage numérique pour la montre, l'ordinateur de bord et les thermomètres.
- ⑦ Range-monnaie.
- ⑧ Vide-poche.
- ⑨ Starter en 2 l et 2,2 l.
- ⑩ Boîtier interconnexions.

Tableau de bord dérivé de la CX GTi TURBO AM 85, avec nouveaux commutateurs et témoins de fermeture des portes et du capot.

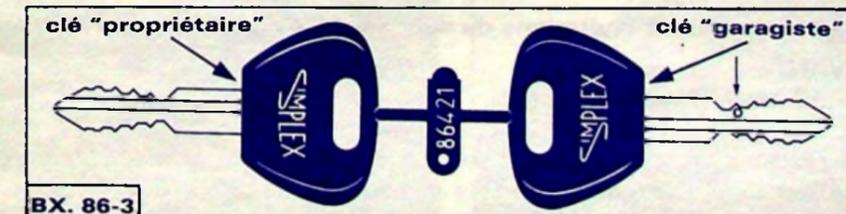
En **A** : tirette de commande d'ouverture du capot.

En **B** : le trousseau de clés comporte :

- commande de verrouillage à distance,
- clé "propriétaire",
- clé "garagiste".



85-445

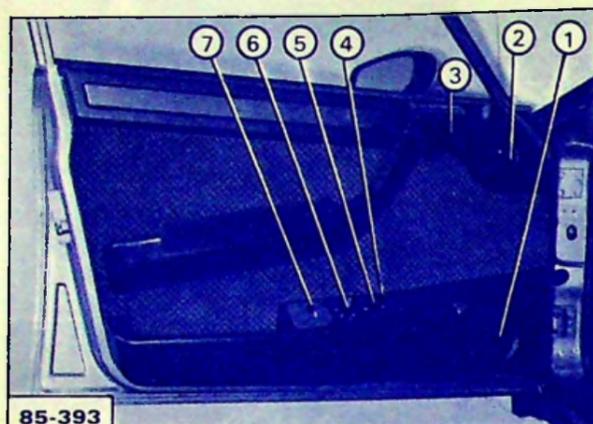


BX. 86-3

Clé "propriétaire" : commande l'antivol et ouvre toutes les portes y compris la porte de coffre et la boîte à gants.

Clé "garagiste" : commande uniquement l'antivol et les portes.

GARNISSAGE DES PORTES :



- ① Emplacement pour le haut-parleur.
- ② Bouton de verrouillage de la porte.
- ③ Levier d'ouverture de la porte.
- ④ Inverseur de réglage de rétroviseur.
- ⑤ Commande de lève-vitre.
- ⑥ Commande de réglage des rétroviseurs électriques.
- ⑦ Emplacement pour le tweeter.

SIÈGES :



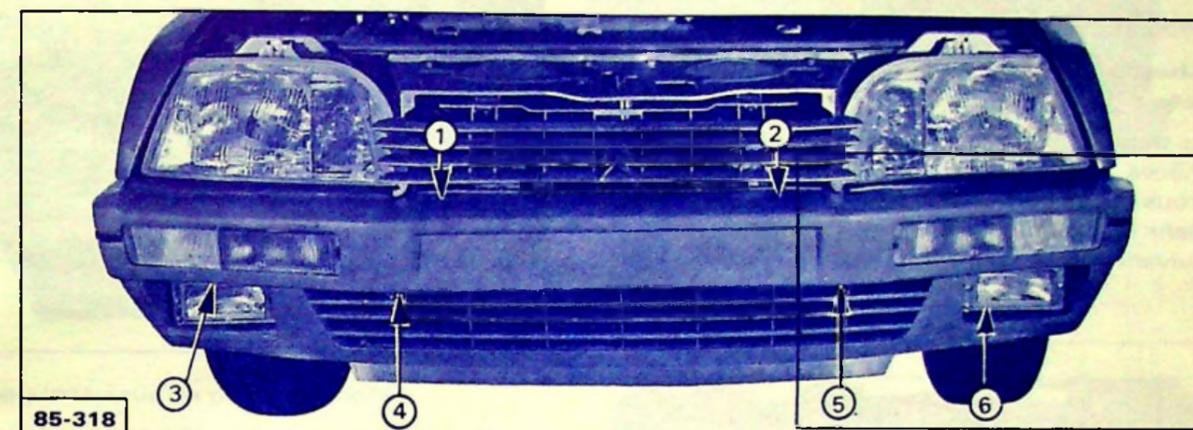
- nouvelles armatures,
- nouvelles glissières, nouvelle réhausse des sièges avant, en niveau I la réhausse est remplacée par des cales,
- nouvelle matelassure,
- nouveau garnissage.

RÉPARATION :

Cette Note Technique comporte les opérations de dépose-pose concernant les éléments suivants :

HABILLAGE AVANT :	pare-chocs.
HABILLAGE ARRIÈRE :	pare-chocs,
	bandeau de la porte de coffre.
HABILLAGE LATÉRAL :	bandes de protection latérale,
	enjolveur de bas de caisse.
GARNISSAGE DES PORTES.	
PLANCHE DE BORD.	

HABILLAGE AVANT :

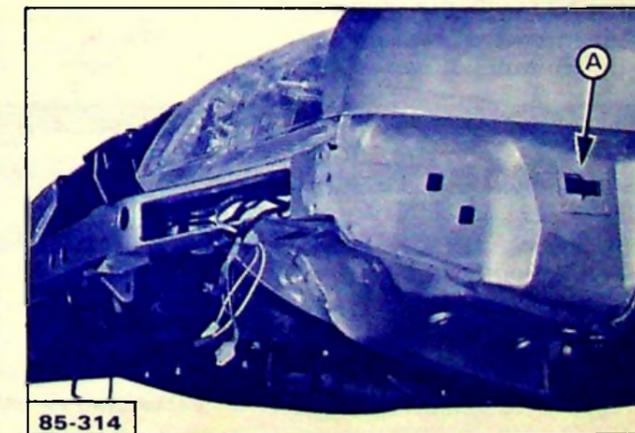
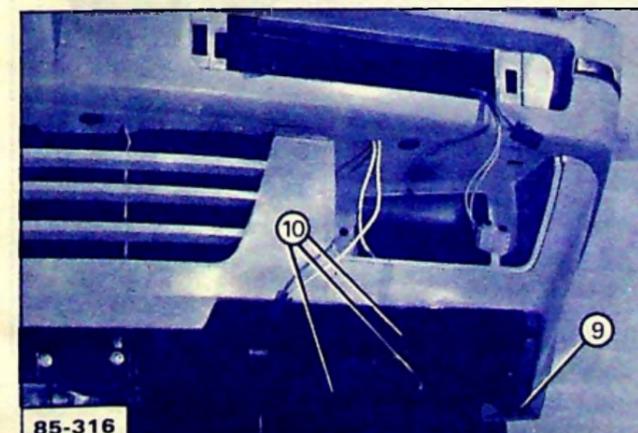
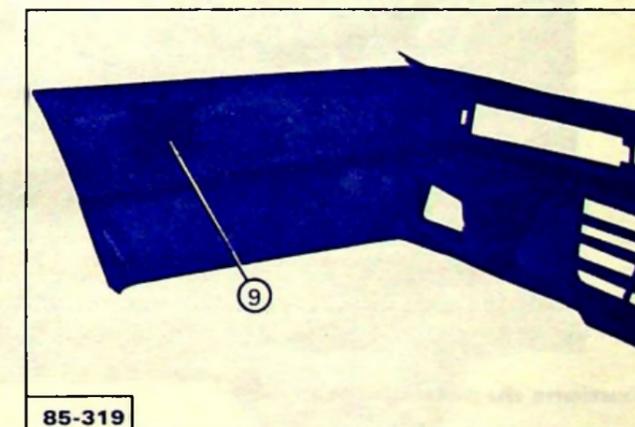
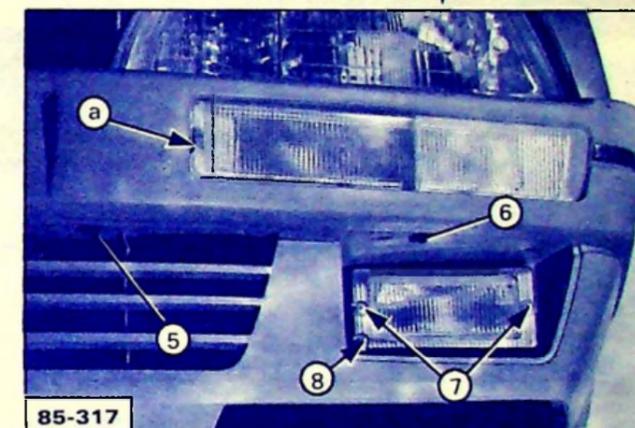


Fixation du pare-chocs :

- par six vis (1), (2), (3), (4), (5), (6), sur la traverse avant,
- par deux vis (9) sur les plaques d'habillage latéral,
- par deux pontets accrochés sur les ailes avant en A.

Clignotant : pour le déposer, appuyer sur la patte en « a » à l'aide d'un tournevis plat et l'extraire de son logement.

Anti-brouillard : ils sont fixés sur le pare-chocs par vis et écrous (7). L'accessibilité aux écrous nécessite la dépose de la plaque d'habillage latérale fixée par trois vis (10). Réglage : agir sur la vis (8) pour le réglage de la hauteur d'éclairage.

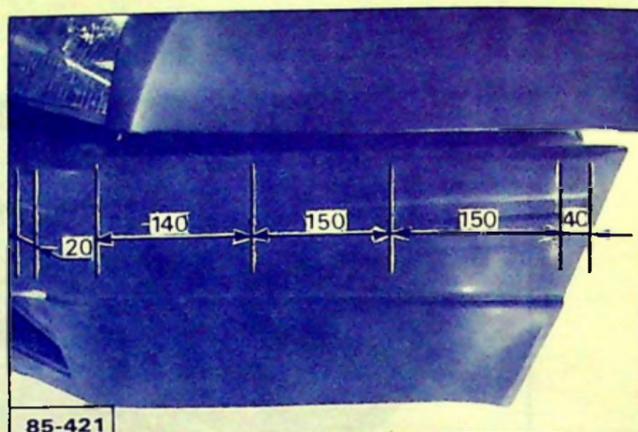
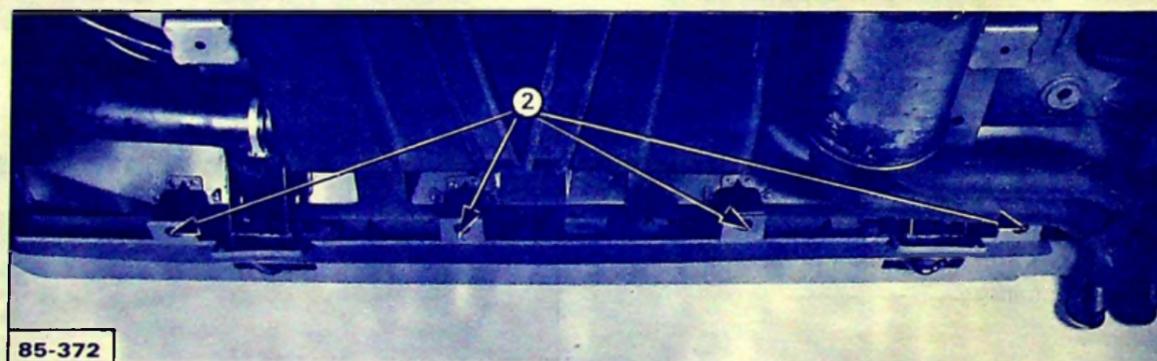
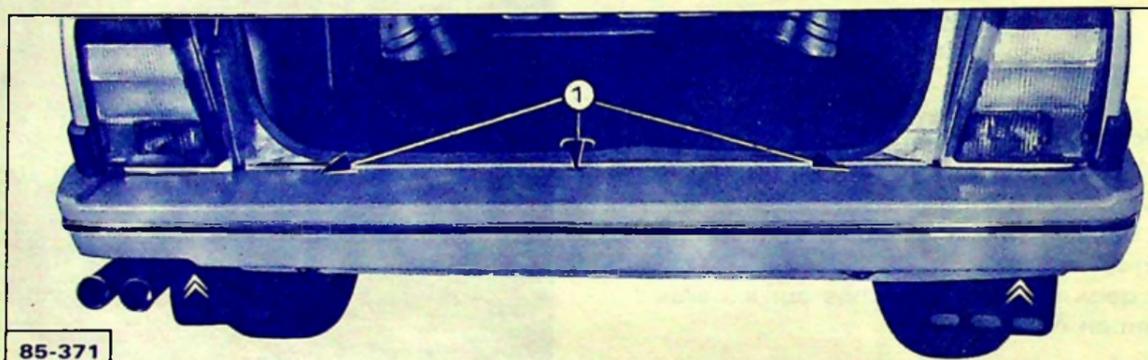


Profilés "inox" sur pare-chocs avant :

Chacun de ces profilés est fixé par cinq agrafes en plastique.

Le pare-chocs fourni par le Département des Pièces de Rechange ne comporte pas les trous nécessaires à leur fixation.

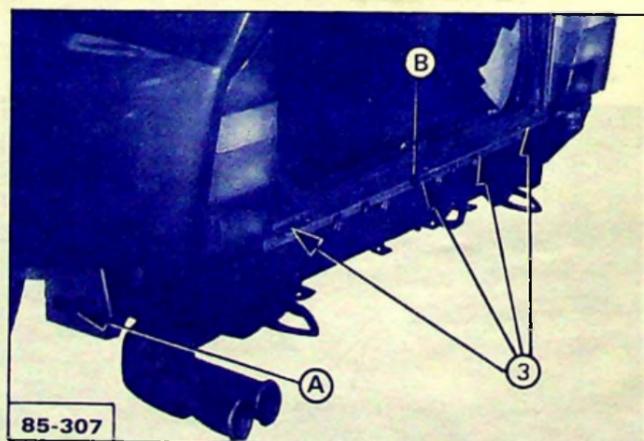
Dans ce cas, percer à $\varnothing = 5,5$ mm suivant cotes ci-contre.

**HABILLAGE ARRIÈRE****Fixations du pare-chocs arrière :**

- trois vis (1) sur face supérieure,
- quatre vis (2) sur face inférieure,
- accrochages latéraux par l'intermédiaire de pontets sur pattes A.

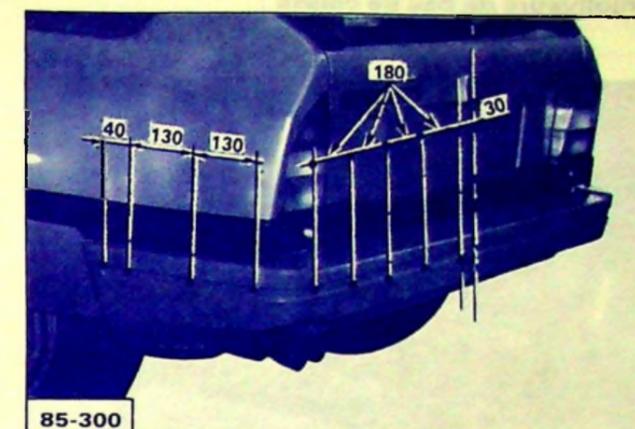
La face supérieure du pare-chocs est en appui sur la cornière B (fixée par les quatre vis (3) et sa position détermine la hauteur du pare-chocs.

NOTA : Régler la cornière B suffisamment bas, afin d'éviter une interférence du pare-chocs et de la porte de coffre lors de sa fermeture.

**Profilé "inox" sur pare-choc arrière :**

Il se compose d'une pièce gauche et d'une droite ; il est fixé par quinze agrafes en plastique.

Le pare-chocs fourni par le Département des Pièces de Rechange ne comporte pas les trous d'agrafage. En cas de remplacement percer à un $\varnothing = 5,5$ mm suivant la figure ci-contre.

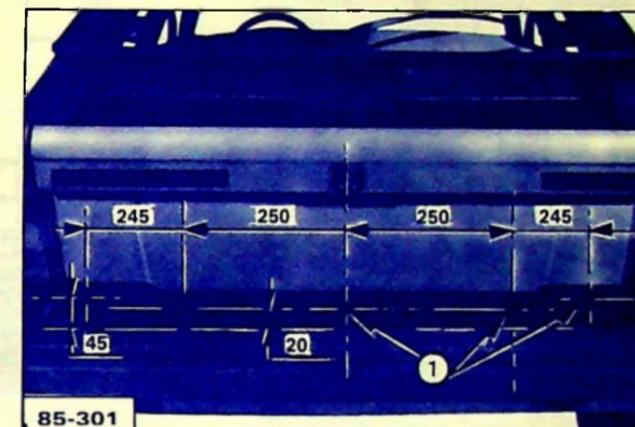
**Bandeau inférieur de porte de coffre :**

Le bandeau est agrafé sur cinq pions en "T" (1) dont la position est donnée par la figure ci-contre (cotes données sur tôle).

Lors du remplacement de la porte de coffre, il est nécessaire de remettre ces pions sur la pièce neuve.

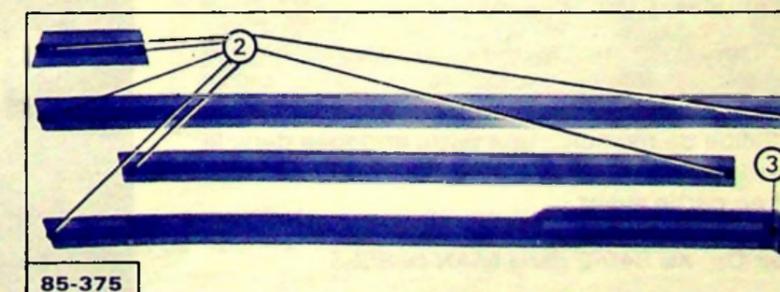
Utiliser de préférence les pions soudés (Réf. P.R. : 79 03 011 196) ou éventuellement les rivets en "T" (Réf. : 95 533 089).

Mise en place du bandeau : engager les têtes des pions dans les trous en partie inférieure d'agrafes et faire coulisser le bandeau vers le bas.

**HABILLAGE LATÉRAL****Bandes de protection latérales :**

Pose : Nettoyer les zones de collage avec un chiffon imbibé d'alcool et essuyer avec un autre chiffon propre et sec.

Repérer la position des bandes avec un papier adhésif (tiro) suivant les cotes ci-contre relevées sur tôle.

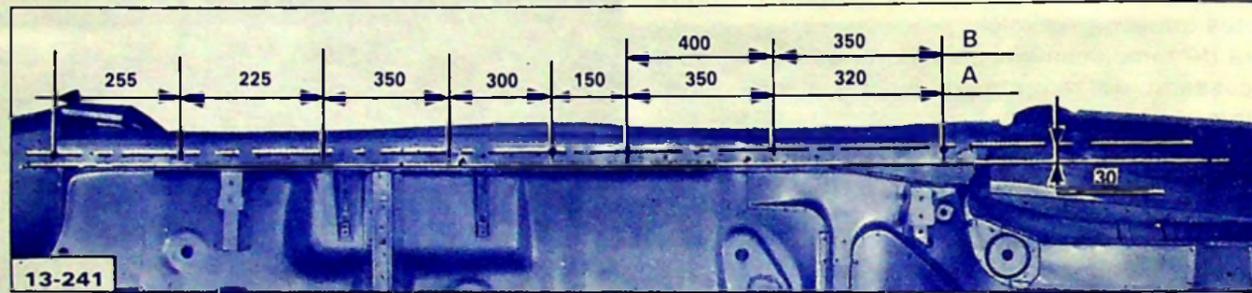
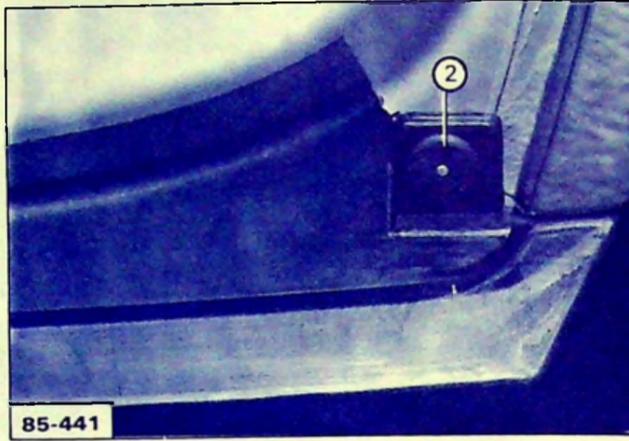
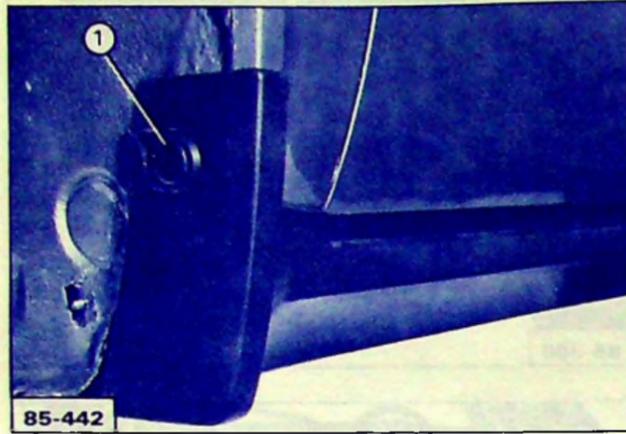


Appliquer une "noisette" de mastic polyuréthane (ZC 9 867 447 U) à l'extrémité (2) de chaque bande de protection et suivant (3) sur la bande d'aile arrière.

Retirer les feuilles de protection des adhésifs et coller les baguettes.

Enlever la bande adhésive de repérage.

Enjoliveurs de bas de caisse :



Ces enjoliveurs (une partie avant et une partie arrière) sont fixés en partie inférieure et aux extrémités avant (1) et arrière (2) par des écrous en plastique vissés sur des pions filetés et soudés sur tôle. Ils sont maintenus en partie supérieure par le snappon d'étanchéité de porte.

Dépose ou pose des écrous en plastique : utiliser la clé spéciale **OUT 306 613 T**.

Pose des pions sur pièces neuves :

Tracer la position des pions dans la partie inférieure du brancard suivant les cotes ci-dessus (**A** = berline ; **B** = break) et en partie avant et arrière ; utiliser les enjoliveurs comme gabarit.

Pions soudables : Réf. : 95 552 964

Nécessitent l'utilisation d'un pistolet soude-clous (ex : FACOM, Réf. : UM 35) en cas de travaux sur véhicule ou, peuvent être soudés à la pince à l'aide d'une électrode percée à un $\varnothing = 5$ mm sur le panneau de côté, avant son montage.

Pions à rivet : Réf. 95 618 287

Se posent à l'aide d'une pince à rivets aveugles après perçage d'un trou de $\varnothing = 5$ mm.

Bas-volet d'aile arrière :

De forme et de matière différentes que le modèle précédent (plus large dans partie arrière ; matière : SMC), il conserve le même principe de fixation : une patte engagée dans la carrosserie en partie arrière (3) et un axe vissé (4) en partie avant.

Réparation d'un bas-volet :

Voir Op. XB 840-2 dans MAN 008883.

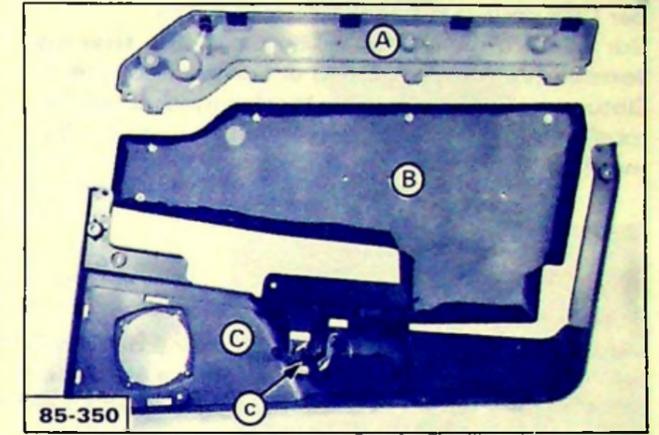
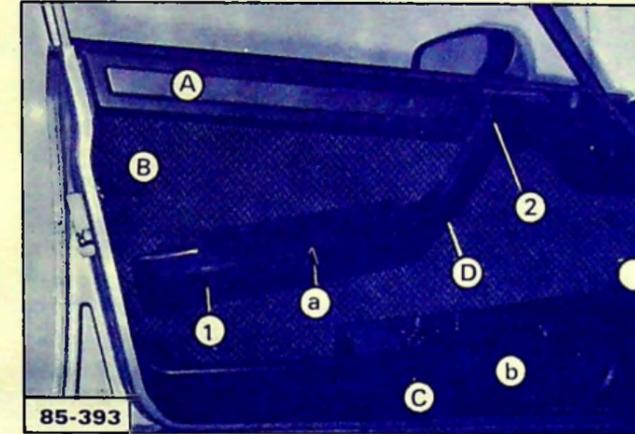


PORTES LATÉRALES :

Habillage intérieur des portes latérales

Le panneau de garnissage intérieur se compose de trois éléments principaux :

- le bandeau supérieur **A**
- le panneau central **B**
- le bandeau inférieur **C**



Dépose du panneau central **B** :

Déposer l'accoudoir (engager un tournevis en «a» pour le dégrafer).

Déposer la poignée intérieure **D**, fixée par les vis (1), (2) et une troisième derrière l'accoudoir.

Dégrafer le panneau central **B**.

Dépose du bandeau inférieur **C** :

A l'aide d'un tournevis, déclipper en «b» la grille de haut-parleur.

Déposer les vis (3), (4), (5), (6) et (7) de fixation du bandeau.

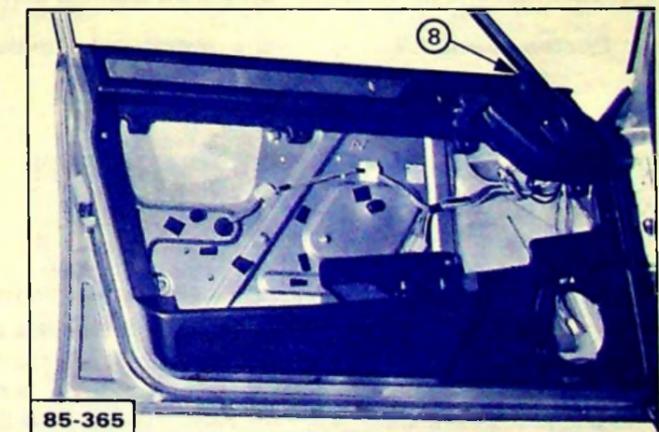
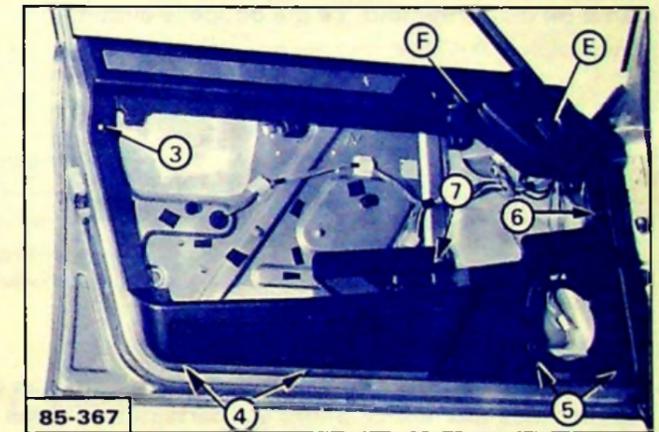
Déconnecter les fils «c» des différents boutons de commandes des équipements de la porte.

Dépose du bandeau supérieur **A** :

Déposer :

- le lèche-glace intérieur,
- le bouton de verrouillage **E** (simplement emmanché sur son axe),
- la poignée de commande intérieure de serrure.

Dégrafer le bandeau supérieur et déconnecter les fils d'alimentation du témoin (8) de condamnation centralisée.



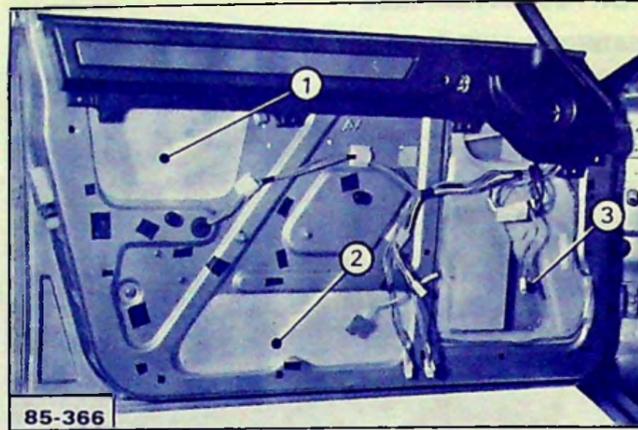
NOTA : Certains modèles n'étant pas équipés d'un rétroviseur à commandes électriques mais mécaniques, il est nécessaire dans ce cas de déposer l'écrou et la coupelle de maintien du bouton de commande intérieur fixé sur le panneau central.

Étanchéité de la doublure de porte :

Les ajours (1) et (2) sont obturés par des feuilles de mousse étanche auto-adhésives et pré-découpées.

En réparation, découper les feuilles à la dimension dans le rouleau de mousse du même type fourni par DPR sous la référence ZC 9 856 458.

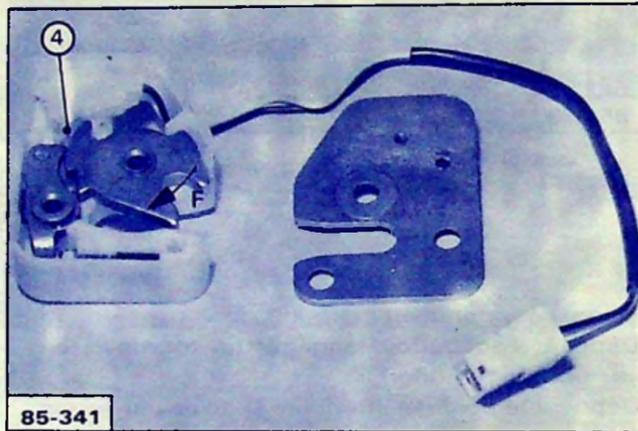
Sur l'ajour (3) utiliser la feuille **plastique thermoformée (vendue par DPR)** et fixée par collage. Obturer par des bandes de plastique adhésives tous les trous non utilisés (variable suivant équipement).



85-366

Boîtier de serrure :

Les véhicules étant équipés de témoins de fermeture de porte, un contacteur électrique a été mis en place sur les boîtiers de serrures. Le pêne de serrure, en pivotant suivant F pour atteindre la position "fermée" n'exerce plus de pression sur la came (4) du contacteur, ce qui coupe le circuit.



85-341

Portes fournies par D.P.R.

Les nouvelles portes peuvent recevoir le garnissage des véhicules "anciens modèles" et ont d'ailleurs été montées (par anticipation) sur certaines voitures "AM 85".

Le Département des Pièces de Rechange, à épuisement des anciens stocks, ne fournira plus que les nouvelles pièces dont les numéros sont donnés dans le tableau ci-dessous :

Portes avant T.T.	sans renfort de rétroviseur		avec renfort de rétroviseur	
gauche	95 612 799		95 612 751	
droite	95 612 804		95 612 803	
Portes arrière	berline	break	berline longue	
gauche	95 612 971	95 612 977	95 612 974	
droite	95 612 828	95 612 834	95 612 831	

Les portes "anciens modèles" ne peuvent pas être montés sur les véhicules AM 86.

Montage des portes AM 86 sur véhicules sortis entre 2/80 et 7/85 :

L'étanchéité inférieure de porte est fixée sur des pions soudés Réf. 95 552 964.

Ces pions n'existant pas sur les nouvelles portes, le réparateur est donc amené à les souder lui-même soit à la pince (voir OP 4 MA I A2 dans manuel 850-5) soit à l'aide d'un "pistolet soude clous".

Montage des portes AM 86 sur véhicules → 2/80 : pas de modification.

Panneaux extérieurs : ils n'évoluent pas dans leur forme, mais sont dorénavant en tôle galvanisée sur face intérieure.

Rétroviseurs extérieurs :

Il existe deux versions possibles :

- avec commande de réglage et dégivrage électriques sur versions de haut de gamme,
- à commande de mécanique de réglage, sur autres versions.

Dépose du rétroviseur :

Déposer le garnissage intérieur de porte et dégager soit le faisceau électrique, soit les câbles de commande.

ATTENTION : l'extraction de la coupelle nécessite l'usage d'un tournevis et comporte des risques importants de rayures de la peinture et surtout de détérioration de la coupelle (1) qui n'est pas démontable du rétroviseur.

Pour éviter cette opération trop délicate, il faut percer un trou de Ø = 5,5 sur la collerette à 7 mm de sa base (voir figure). Orienter la collerette de façon que le trou coïncide avec la vis (2).

Desserrer la vis (2) et dégager le rétroviseur de son embase vissée sur la porte.

Dévisser l'embase à l'aide d'une clé à ergots (MR 630-84/45 ou FACOM réf. : 117 A) et dégager les câbles ou faisceaux de commande, de la porte.

Au remontage, orienter le trou vers le bas.

Remplacement d'une glace :

(Cette opération est réalisable sans dépose du rétroviseur).

A l'aide d'un très petit tournevis faire tourner la patte (3) dans le sens de la flèche pour déverrouiller le support de miroir.

Dégager l'ensemble miroir et porte-miroir de son logement.

Déconnecter les fils d'alimentation du circuit imprimé de dégivrage de glace (cas d'un rétroviseur "tout électrique").

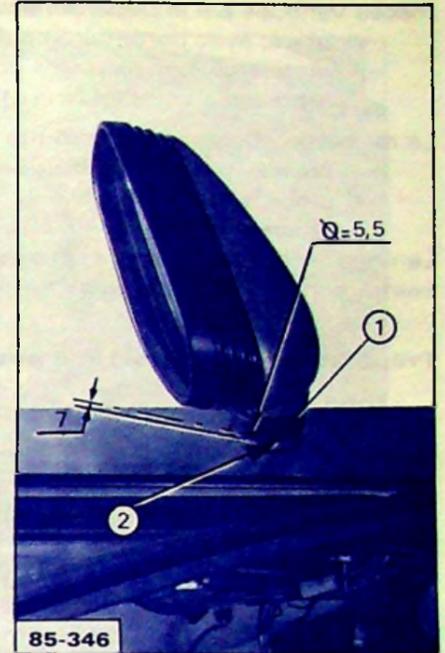
Pose :

Orienter la patte (3) du support de miroir de façon à permettre son emboîtement sur les pattes (4) du socle.

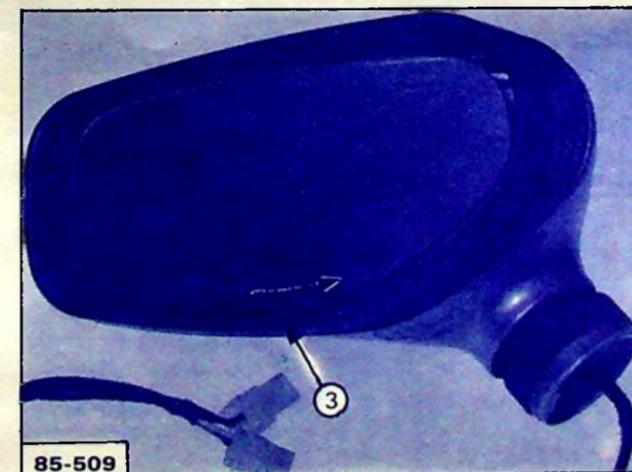
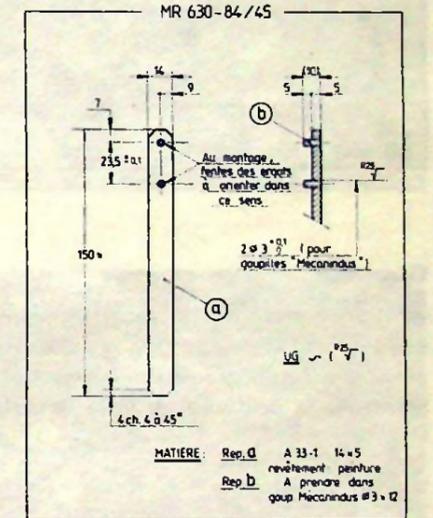
Connecter les fils d'alimentation de la glace dégivrante.

Engager l'ensemble miroir et support de miroir sur le socle.

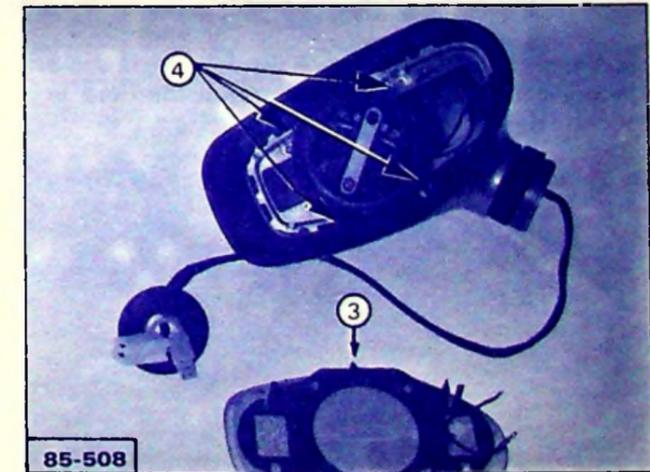
Faire pivoter la patte (3) suivant la flèche pour obtenir le verrouillage de la glace.



85-346



85-509



85-508

Rétroviseurs extérieurs (suite) :

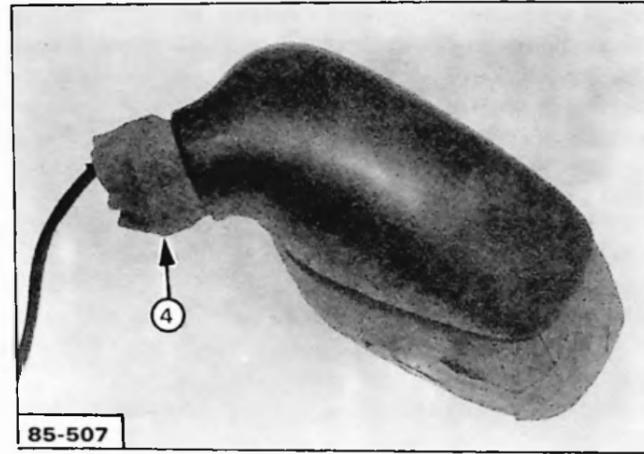
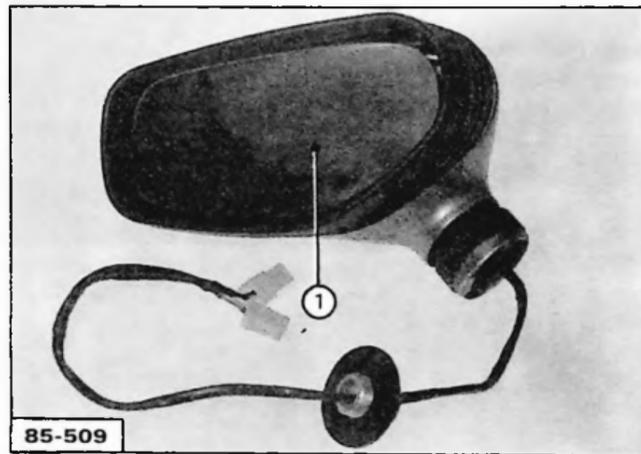
Pièces vendues par le Département des Pièces de Rechange :

- glace, avec porte-miroir collé dessus,
- moteur avec mécanisme complet de réglage de glace,
- rétroviseur complet **fourni sans glace** (demander en outre la glace correspondante).

Le rétroviseur "complet" est fourni sans la glace :

- pour éviter la multiplication des références,
- parce qu'ils sont soit noir, soit à la teinte du véhicule donc dans tous les cas à peindre par le réparateur.

Le rétroviseur neuf (matière de base : Polyamide) comporte le primaire nécessaire à l'adhérence de la peinture et peut donc recevoir la même gamme d'application que la carrosserie.

Préparation d'un rétroviseur pour peinture :**Déposer :**

- l'ensemble miroir, porte-miroir (1),
- les vis (2) de fixation du soufflet rigide (pour faciliter le marouflage).

Maroufler l'embase (4) et le soufflet. Peindre.

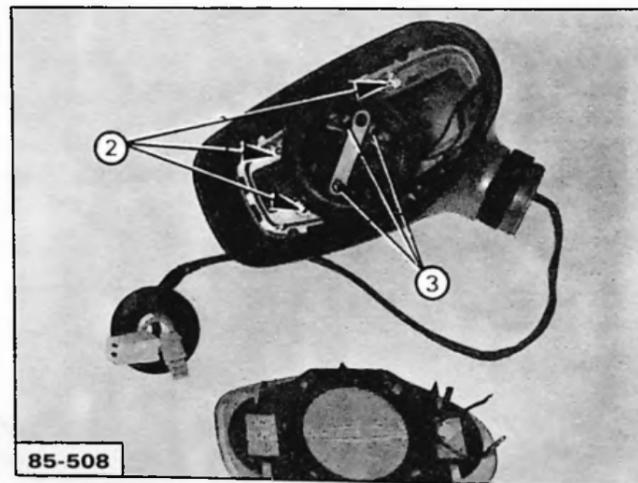
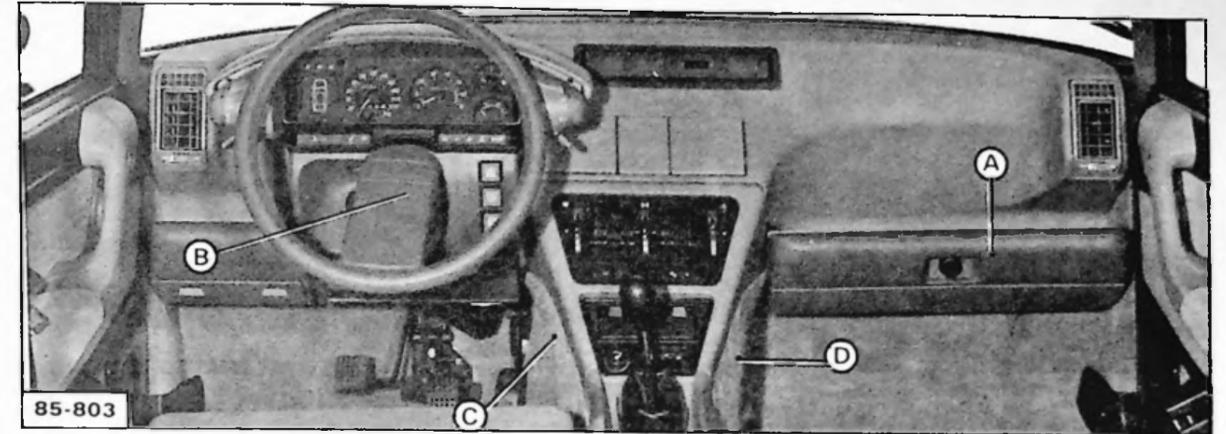
Remplacement d'un moteur :

Déposer :

- l'ensemble miroir, porte-miroir,
- les vis (3) de maintien du mécanisme complet de réglage de la glace.

Déconnecter le faisceau électrique (derrière le mécanisme).

Remarque : Cette opération ne nécessite pas la dépose du rétroviseur.

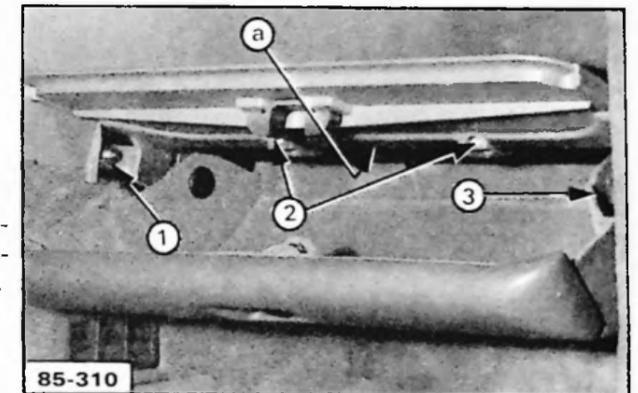
**PLANCHE DE BORD :****DÉPOSE**

Débrancher la batterie.

Déposer la boîte à gant A :

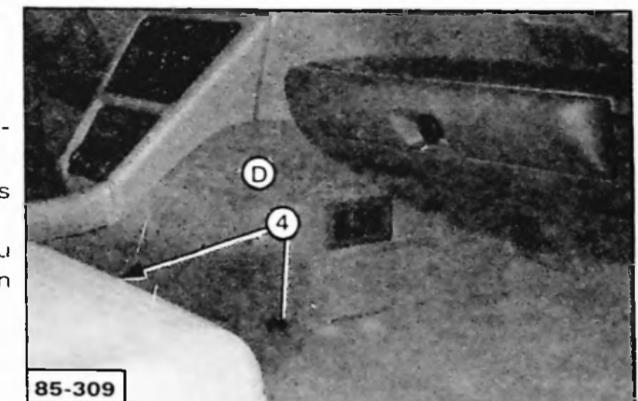
- vis (2) de fixation sur planche de bord,
- écrous (1) et (3) (qui servent également de fixation à la planche de bord).

Dégager la boîte à gants de son logement et déconnecter les fils d'alimentation de l'éclairer (l'éclairer est clipé au fond sur la face supérieure en «a»).

**Déposer les garnitures latérales C et D d'habillage de la console :**

Déposer les vis (4) (vissées sur les écrous prisonniers «b»).

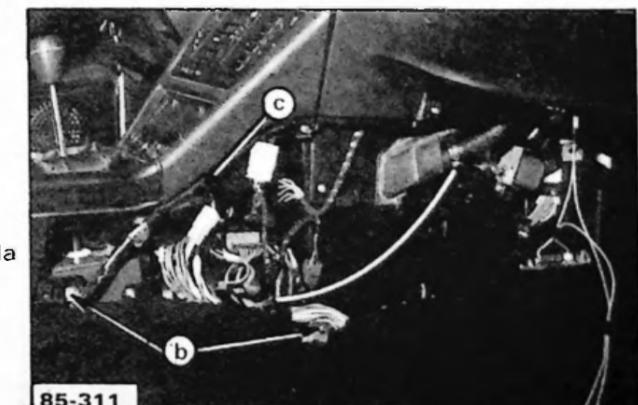
Dégager l'habillage latéral (ce dernier est maintenu sur le bord «c» de la console par une bordure en forme de U).

**Déposer le volant :**

Retirer le cache B d'axe de volant.

Déposer l'écrou qui se trouve derrière.

Retirer le volant en tirant parallèlement à l'axe de la colonne de direction.



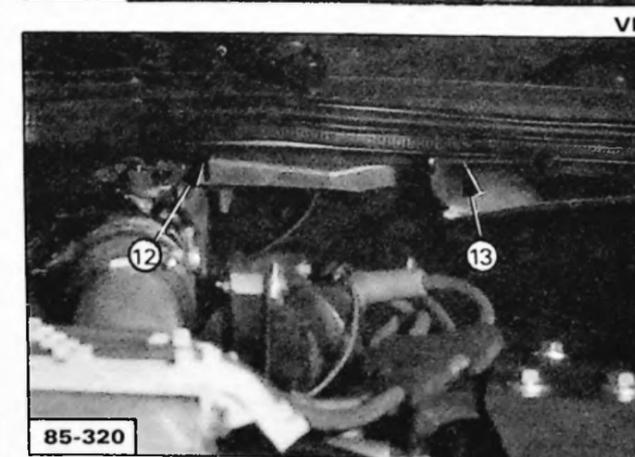
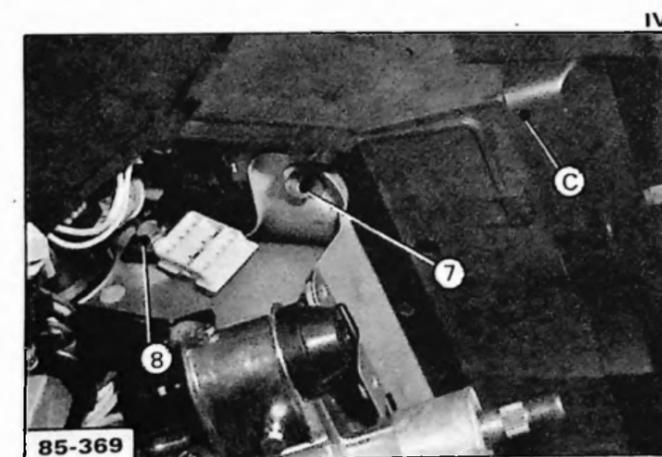
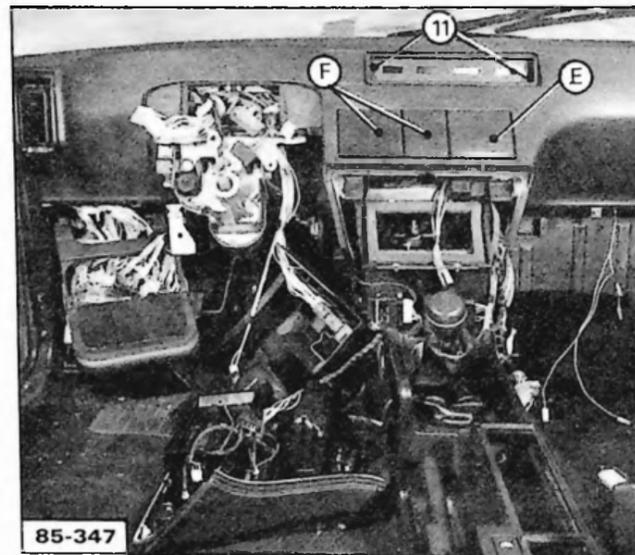
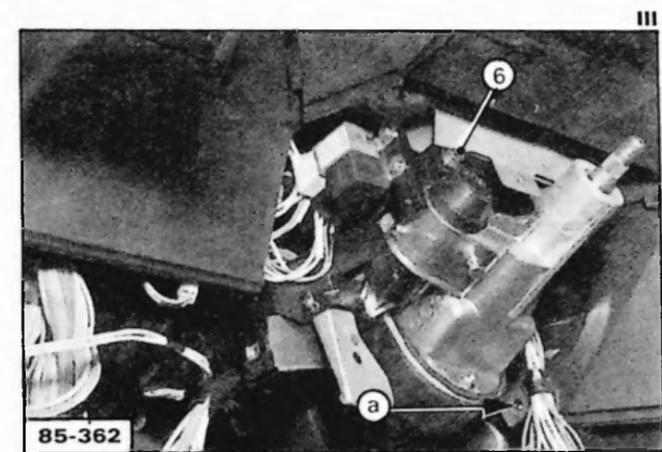
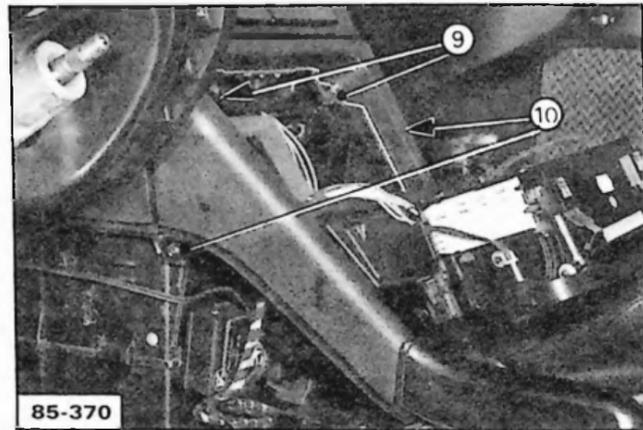
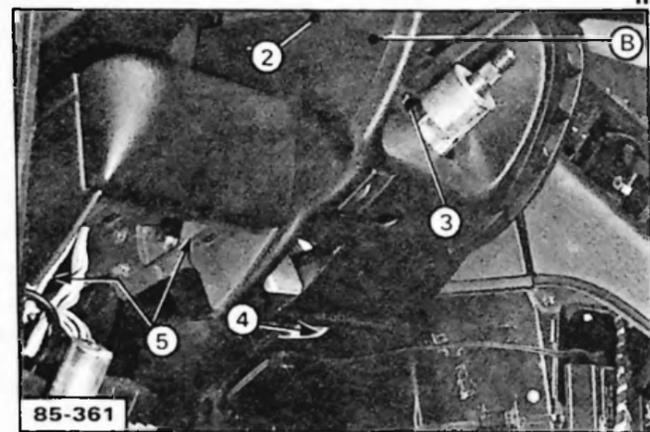
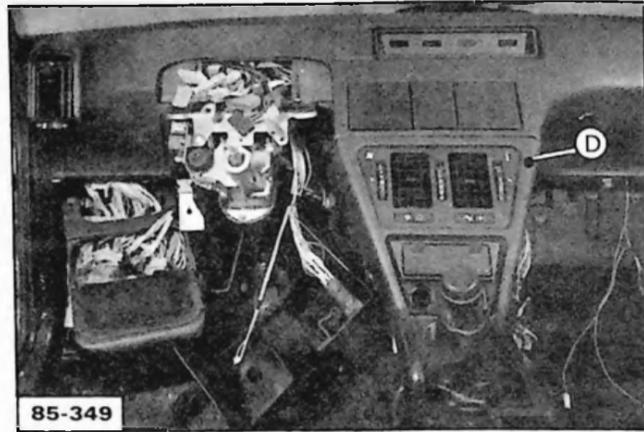
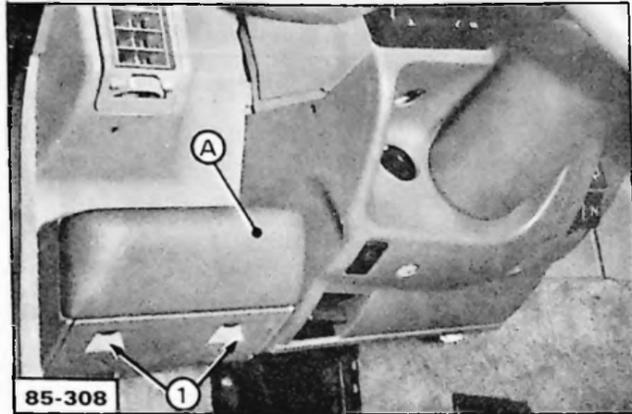
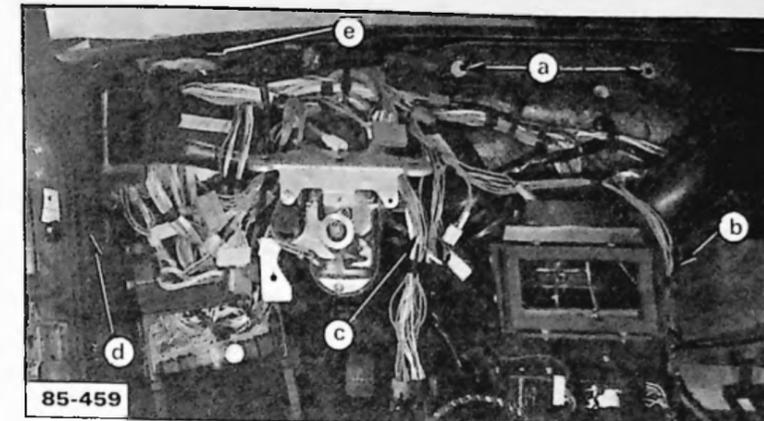


PLANCHE DE BORD (suite) :



IX

DÉPOSE (suite)

Déposer la boîte à fusibles A : Fig. I et II.

Ouvrir la boîte par les vis (1) (1/4 de tour).
Déposer les vis (4) et (5) sur les parois latérales (la vis (5) serre également de fixation de la planche de bord).

Ne pas débrancher les faisceaux électriques.

Déposer l'habillage B sous volant : Fig. II et III.

Déposer la vis (2) (de chaque côté) et la vis (3).
Déposer la vis (4) (fixation sur la patte «a»).

Déposer le tableau de bord C : Fig. III et IV.

Déposer la vis (6) et dégager le support de relais pour accéder à ses vis de fixation.
Déposer les vis (7) et (8) de chaque côté du support de colonne de direction.
Dégager le tableau de bord et débrancher les connecteurs (nombreux) des fils d'alimentation.

Déposer l'élément avant D de console : Fig. V et VI.

Dégrafer la platine d'aération à l'aide d'un tournevis (sans débrancher les fils).
Déposer les vis (9) et (10) et dégager l'élément D de console.

Déposer : Fig. VII et VIII.

- la "barrette-afficheur" (vis (11) + connecteurs),
- l'ordinateur de bord E (déclipper et déconnecter le faisceau électrique),
- les écrous (12) et (13) de fixations centrales de la planche de bord (côté moteur),
- les aérateurs latéraux (clippés sur la planche),
- la planche de bord,
- les vide-poches F.

Points de fixation de la planche : Fig. IX

- sur caisse : par vis en «a» et «d»,
- de chaque côté du groupe de chauffage sur les pattes «b» et «c»,
- appui et guidage sur tablier : en «e».

POSE

Poser la planche de bord : Fig. IX et VIII.

Positionner la planche par rapport aux points de guidage «e» et à ses différentes fixations*.
Poser les écrous (12) et (13).

Poser le tableau de bord C : Fig. III, IV et V.

Connecter les faisceaux d'alimentation et les mettre en place. Fixer le tableau de bord par ses vis (7) et (8) de chaque côté de la colonne de direction. Présenter le volant pour vérifier son alignement.

Fixer le support de relais (vis (6)).

Poser l'habillage B sous volant : Fig. II et III.

Le mettre en place et le fixer par ses vis (2) de chaque côté, (3) et (4) (la vis (4) se pose sur la patte «a» et sert également de fixation à la planche de bord).

Poser la boîte à fusible A : Fig. I et II.

La mettre en place et la fixer par ses vis (4) et (5) (la vis (5) fixe en même temps la planche de bord).
Fermer la boîte à fusibles (1/4) de tour sur vis (1).

Poser l'élément avant D de console : Fig. V et VI.

Le positionner et le fixer par ses vis (9) et (10).
Mettre en place la platine d'aération.

Poser : Fig. VII et VIII.

- la barrette-afficheur (connecteurs et vis (11)),
- l'ordinateur de bord E (connecter les fils et clipper),
- les vide-poches F,
- les aérateurs latéraux.

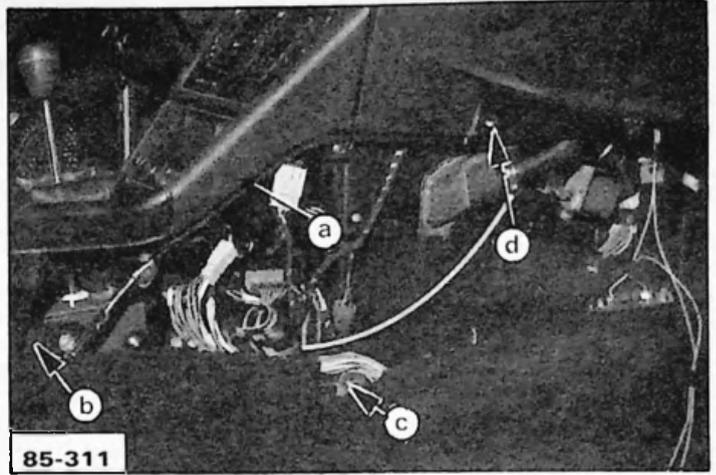
PLANCHE DE BORD

POSE (suite)

Poser les garnitures d'habillage latéral C et D de la console :

Mettre en place la garniture en engageant la gorge supérieure sur le bord «a».

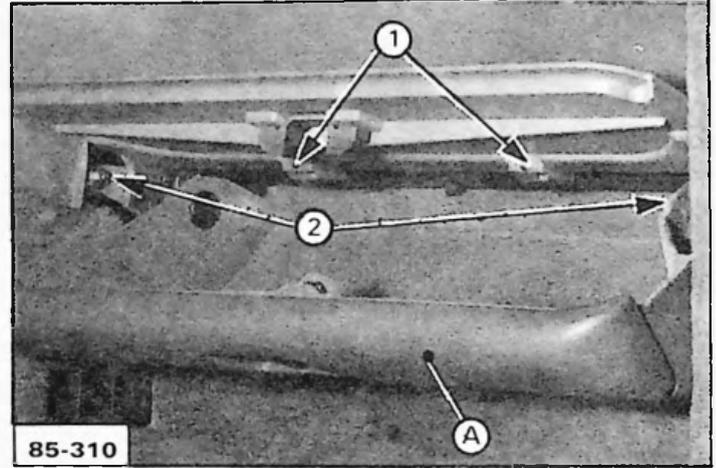
Poser les vis (1) (vissées sur les écrous «b» et «c»).

**Poser la boîte à gants :**

Mettre la boîte à gants en place et passer les fils d'alimentation dans l'ajour de l'éclaireur.

Fixer la boîte à gants (vis (1) et (2)).

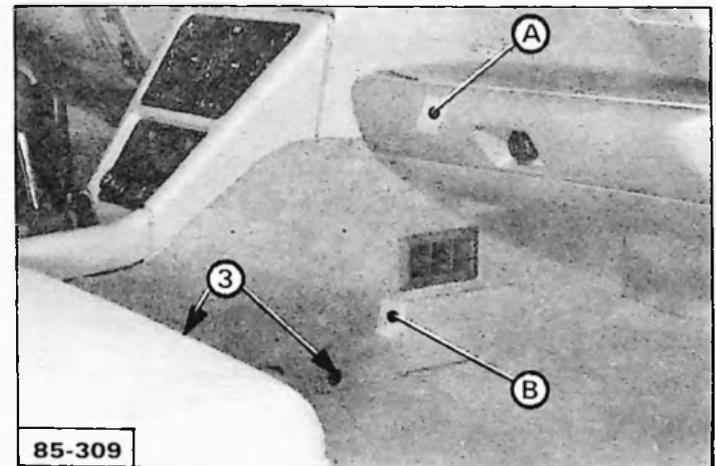
Connecter les fils d'alimentation de l'éclaireur et le clipper dans son logement.

**Poser les aérateurs latéraux.****Poser le volant :**

Le mettre en place, branche parallèle à l'axe du véhicule lorsque les roues sont en ligne droite.

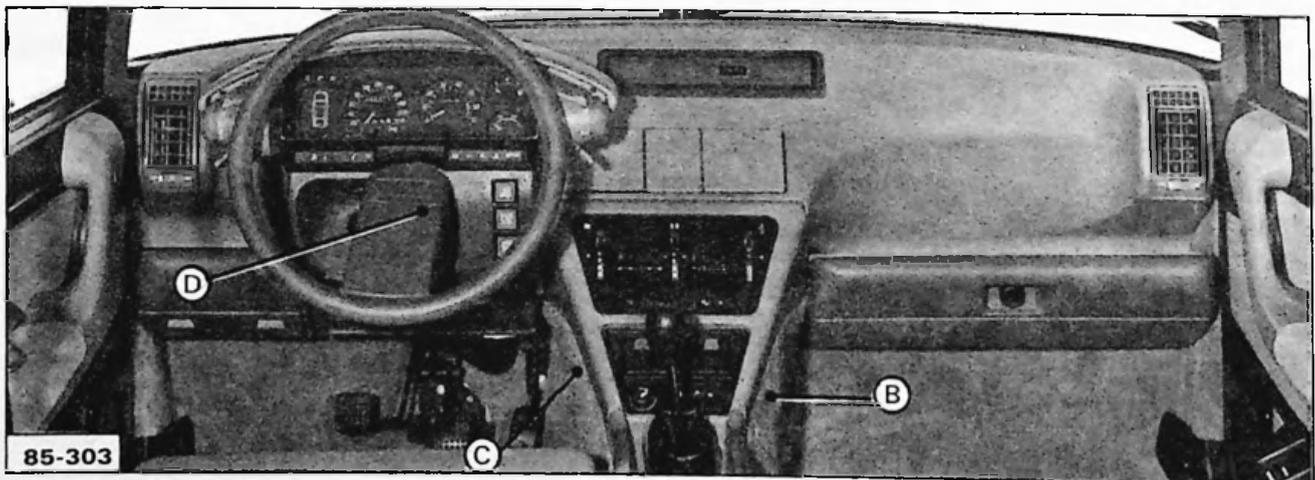
Poser l'écrou de fixation sur son axe.

Poser le cache D.



Brancher la batterie.

Vérifier le fonctionnement de tous les éléments de bord (compteur, éclairage, signalisation...).



CITROËN SERVICES A LA CLIENTELE Département Technique Après-Vente	NOTE TECHNIQUE	CX ①4
APPLICATION : TOUS PAYS	CONCERNE : CX TOUS TYPES ANNÉE-MODELE 1986 <hr/> Peinture	N° 11
DIFFUSION : TOUS PAYS		Le 9 Juillet 1985
CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : RECUEIL DE NOTES N° MAN 008530		

Certains éléments de la carrosserie sont en matériaux composites peints comme l'ensemble de la robe ou en harmonie avec celle-ci.

La mise en peinture, lors des travaux de réparation, demande des précautions particulières.

— **Remise en peinture des éléments d'origine (sauf pare-chocs) :**

Application de la Note Équipement N° **84-06** du 21 Décembre 1984.

Sur les éléments en matériaux composites (volet d'aile arrière, calandre, rétroviseur) il n'est pas nécessaire d'appliquer la peinture primaire réactive (Impression).

— **Mise en peinture des pare-chocs d'origine :**

Application de la Note Équipement N° **84-10** du 30 Novembre 1984.

— **Mise en peinture des éléments vendus par le Département des Pièces de Rechange :**

1°) Tous éléments en tôle :

Application de la Note Équipement N° **84-06**.

2°) Volet d'aile AR. :

Application de la Note Équipement N° **84-06**, à partir de l'apprêt.

3°) Calandre et rétroviseur :

Après dégraissage des pièces, application directe de la peinture de finition mentionnée dans la Note Équipement N° **84-06**.

4°) Pare-chocs (*revêtus de la sous-couche d'adhérence*) :

Après nettoyage au white-spirit, application directe de la peinture de finition mentionnée dans la Note Équipement N° **84-10**.



CITROËN
SERVICES A LA CLIENTÈLE
TECHNIQUE APRÈS - VENTE

INFO'RAPID

CX

14

Responsables des Ateliers

CE - SUCC - FILIALES

CONCERNE :

**CX TOUS TYPES
SÉRIE 2**

Planche de bord

N° 12

Le 17 juin 1986

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : **RECUEIL DE NOTES N° MAN 008530**

« COPIE A MESSIEURS LES AGENTS »
(SECONDE DIFFUSION AU RESEAU PRIMAIRE)

INCIDENT : Vibrations de la planche de bord entre 2 000 et 2 500 tr / mn.

CAUSE : Mauvais serrage des vis de fixation de planche de bord sur le tablier.

REMÈDE : Resserrer les deux vis de fixation centrale de la planche de bord sur le tablier de caisse.

Ces deux vis, situées de part et d'autre du support de moteur d'essuie-glace, sont accessibles par le compartiment moteur.



CITROËN
SERVICES A LA CLIENTÈLE
TECHNIQUE APRÈS-VENTE

INFO'RAPID

CX

14

Responsables des Ateliers

CE - SUCC - FILIALES

CONCERNE :

CX TOUS TYPES

Planche de bord

N° 13

Le 31 Octobre 1986

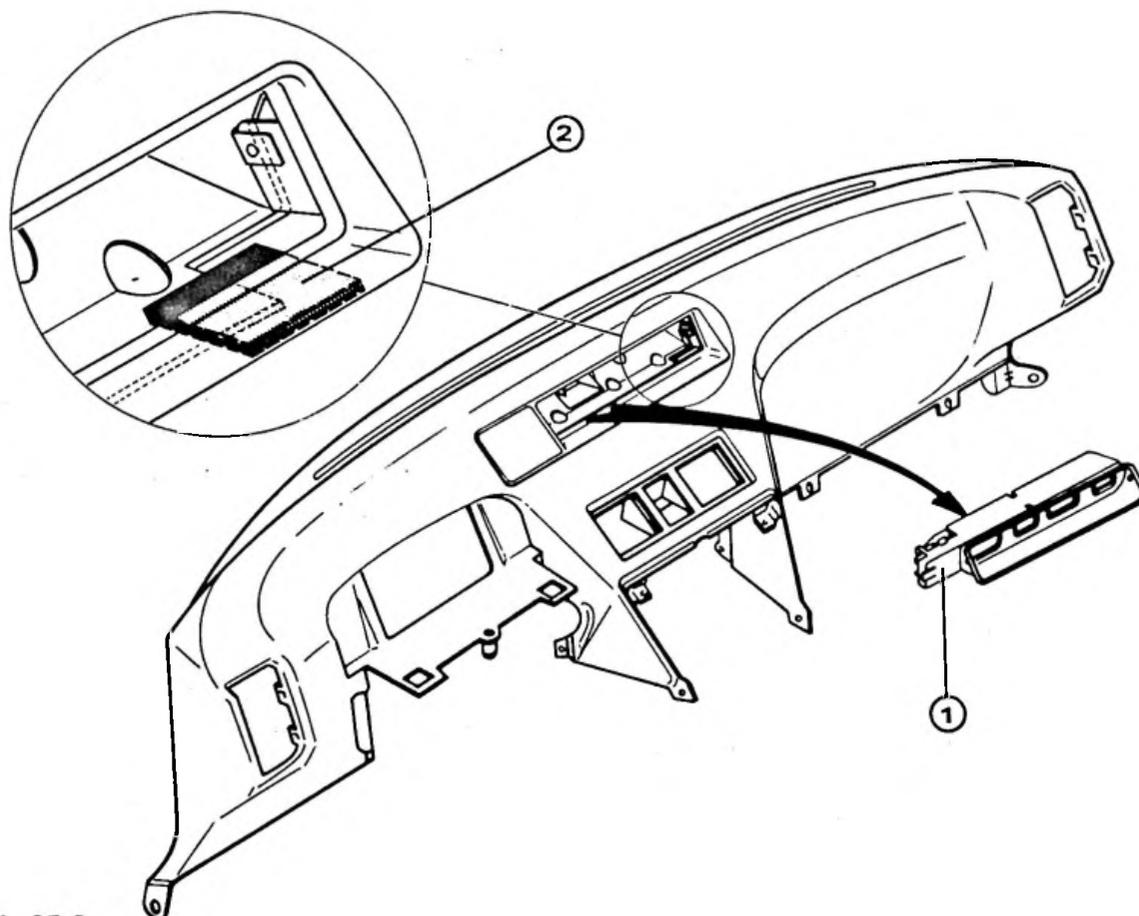
CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : **RECUEIL DE NOTES N° MAN 008530**

« COPIE A MESSIEURS LES AGENTS »
(SECONDE DIFFUSION AU RESEAU PRIMAIRE)

Additif à l'Info'Rapid CX (14) N° 12 du 20 mai 1986.

INCIDENT : Vibrations de la planche de bord au roulage.

REMEDE : Déposer la barrette d'affichage ① .
Interposer une cale caoutchouc ② (épaisseur = 5 mm environ).
Remonter la barrette d'affichage ①





CITROËN
SERVICES A LA CLIENTÈLE
TECHNIQUE APRÈS - VENTE

NOTE TECHNIQUE

CX

14

APPLICATION :
TOUS PAYS

CONCERNE :
CX BERLINES TOUS TYPES

N° 14

DIFFUSION :
TOUS PAYS

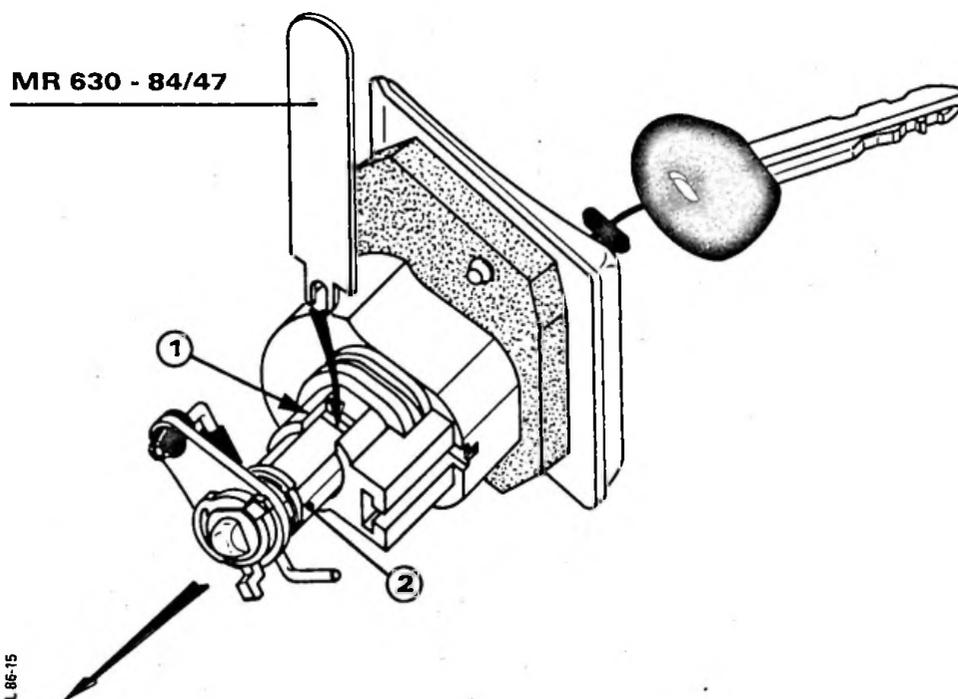
**Remplacement d'un barillet
de porte de coffre**

Le 27 février 1987

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS RECUEIL DE NOTES N° MAN 008530

Depuis l'**Année-Modèle 86**, en démarrage progressif, les berlines **CX** peuvent être équipées d'un verrou de porte de coffre à barillet démontable.

Ce verrou se distingue du précédent par une encoche (1) dans le corps de verrou et dans le poussoir (l'encoche dans le poussoir n'étant apparente que lorsque celui-ci est repoussé).



Extraction du barillet :

A l'aide de la clé MR 630-84/47 (voir plan au verso) "écarter" le clip de verrouillage du barillet. Extraire le barillet en le tirant avec sa clé.

Extraction de la broche (2) :

Engager un tournevis dans le logement du barillet et frapper un coup sec avec la paume de la main pour chasser la broche.

Montage :

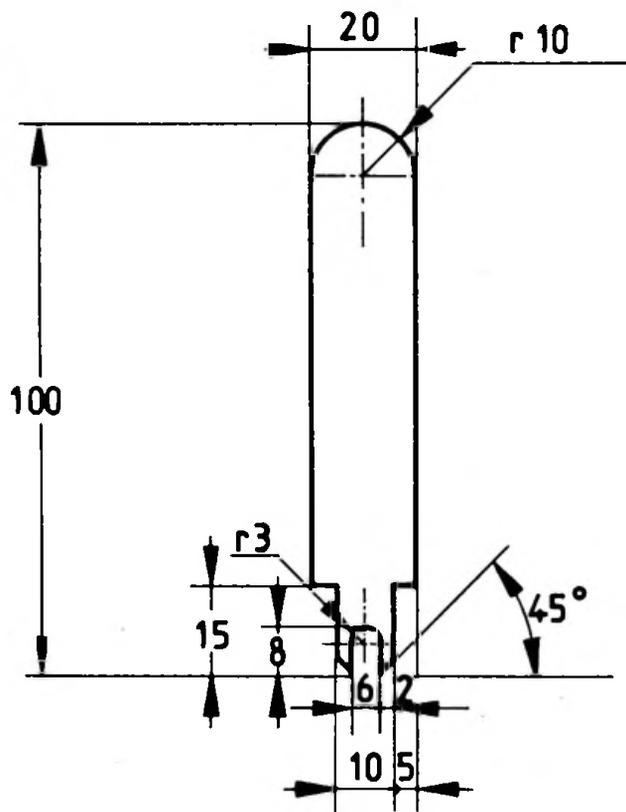
En premier lieu, mettre en place la broche (2) avec tous ses accessoires (biellettes, levier, rondelle, clip) sur le verrou.

Engager (dans le sens convenable) le barillet dans son logement à l'aide de sa clé.

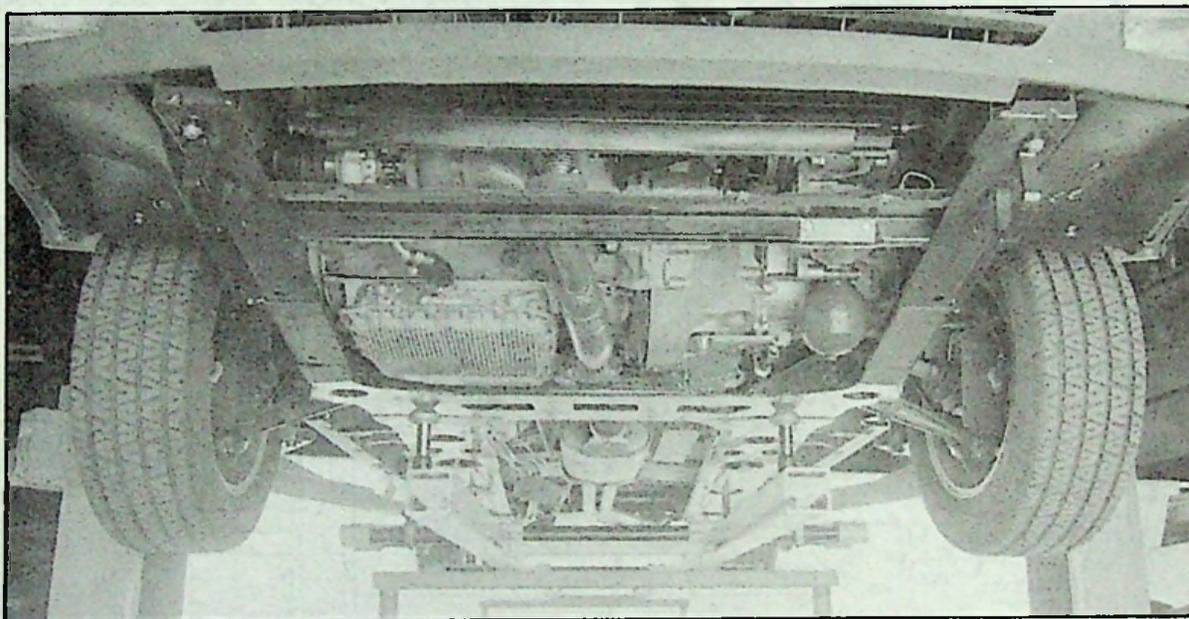
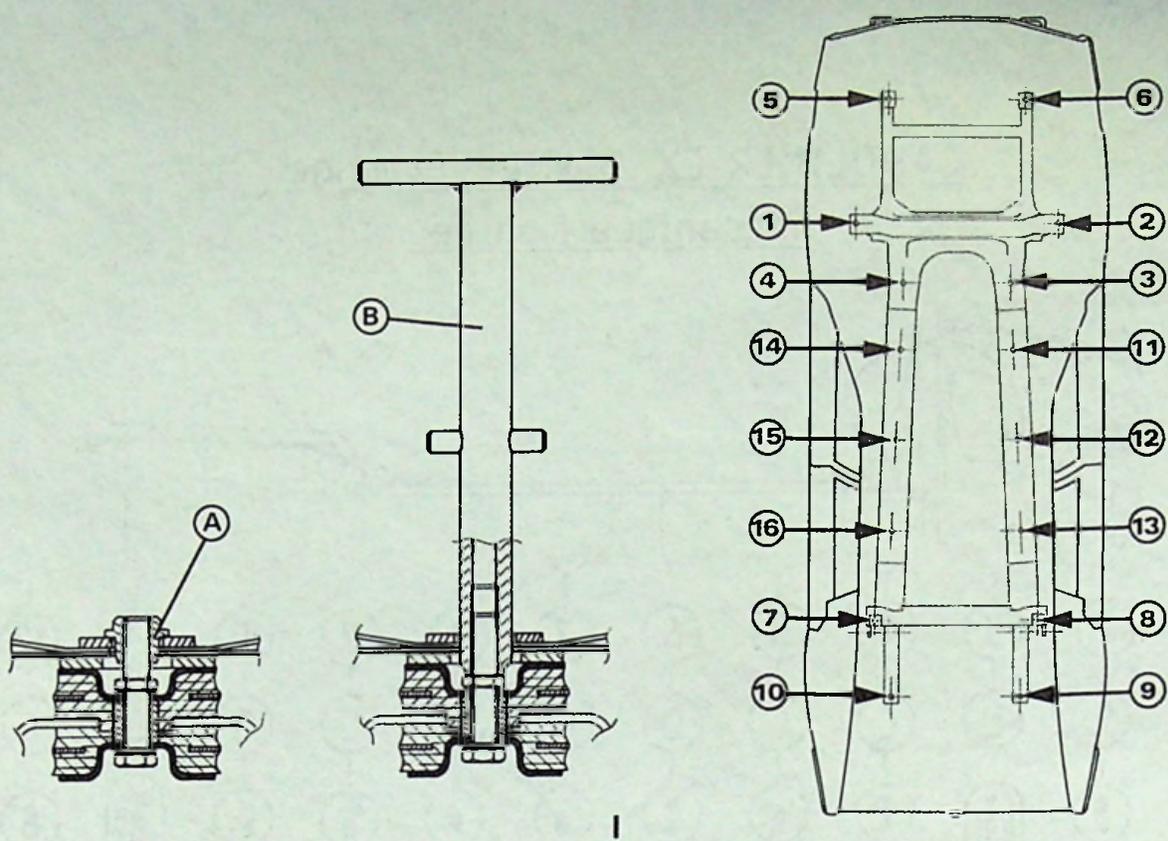
Exercer une pression pour obtenir son clippage sur la broche.

Vérifier le fonctionnement du verrou.

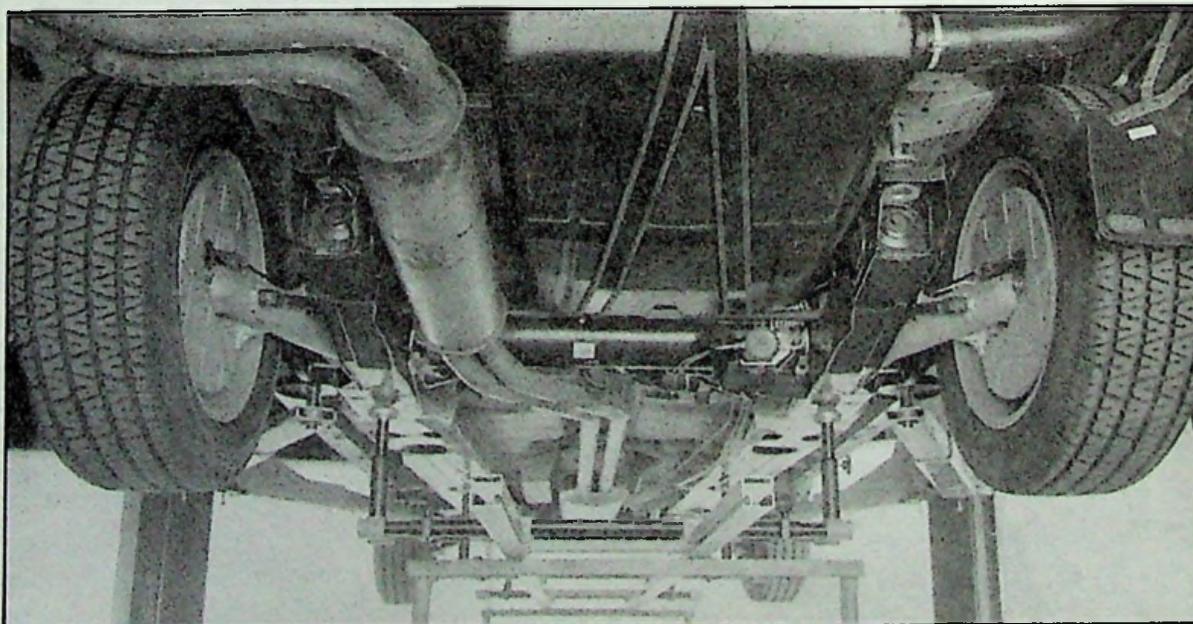
MR 630-84/47



MATIERE: XC 68 t (Tôle bleue) ép:1

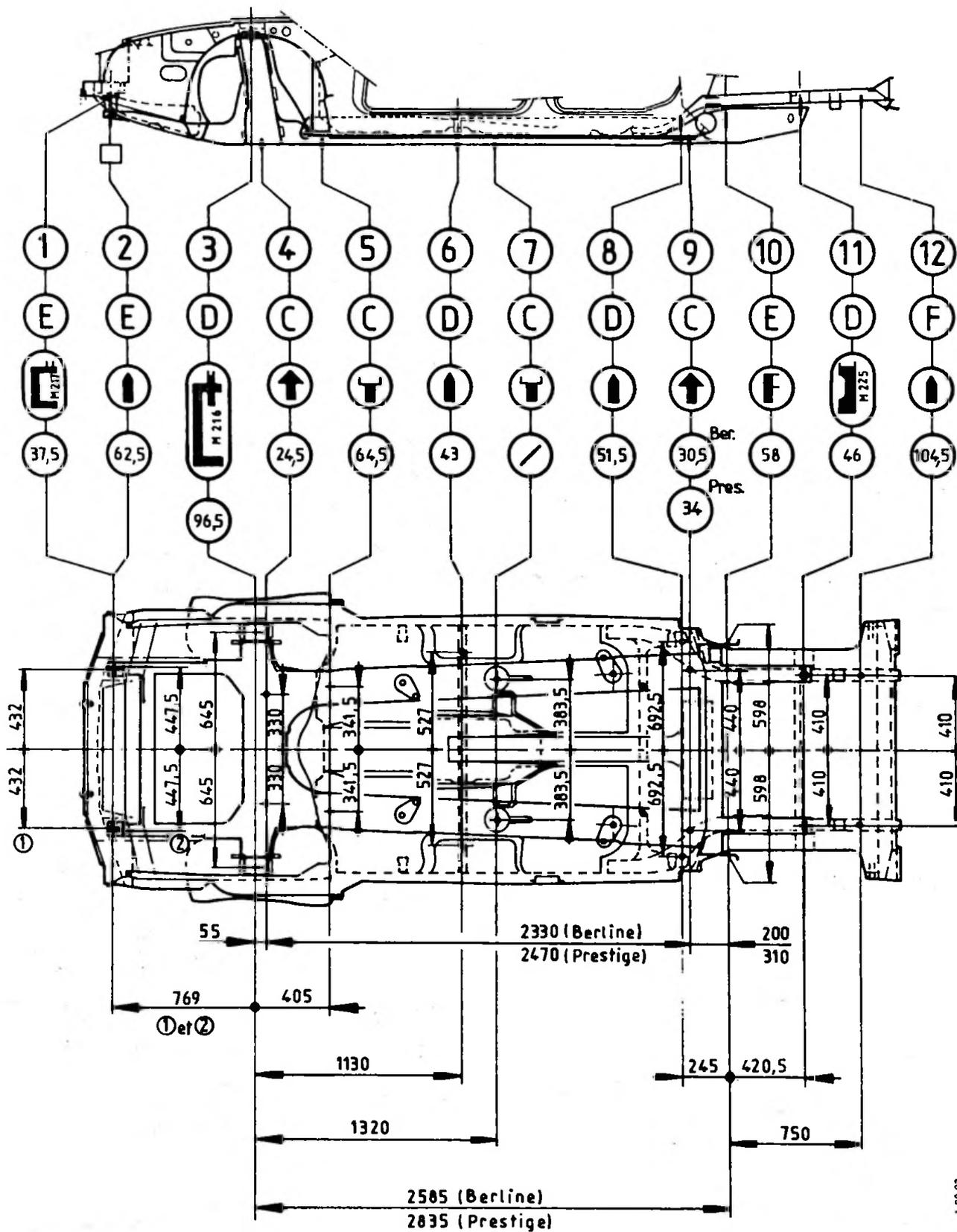


86-147



86-1246

CAROLINER CX Berline-Prestige Mécanique montée



- ① M 217 L=120
- ② M 216 L=480
- ① ③ ⑤ ⑦ ⑪ T ∅19 Impératif



CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE
DIVISION APRÈS - VENTE
TECHNIQUE APRÈS - VENTE

NOTE TECHNIQUE

CX**14**

APPLICATION :

TOUS PAYS

CONCERNE :

CX TOUS TYPES**N° 15**

DIFFUSION :

TOUS PAYS**Travaux sur marbres TT
sans dépose de caisse**

Le 31 Mars 1987

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : RECUEIL DE NOTES N° MAN 008530

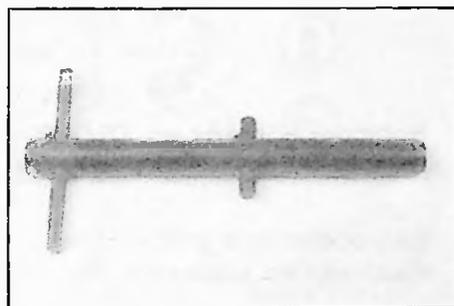
REPLACEMENT DE LONGERONS D'ESSIEUX SOUS CAISSE

Opération simplifiée, réalisable sans dépose complète de l'ensemble cadre d'essieux caisse, sur tous types de marbres qu'ils soient :

- Positif (de type, Compact ou MZ de la société CELETTE),
 - Métrique (de type, CAROLINER, METRO 2000, DATALINER, etc.).
- Pour ce type de marbre, seuls les éléments « mesure » sont utilisés.

OUTILLAGE SPECIFIQUE

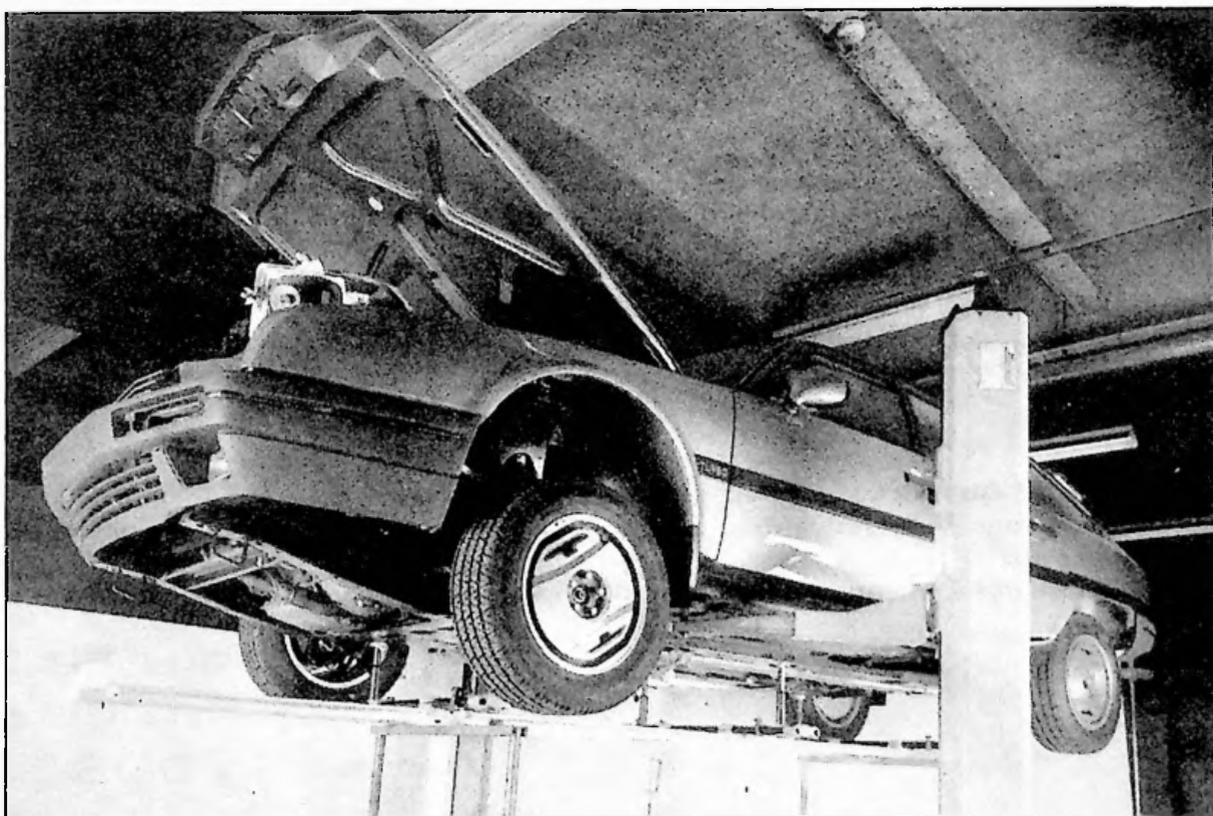
- Jeu de 8 écrous colonnes, distribué par le Département des Pièces de Rechange, sous la référence **OUT 50 6614-T**.
- Appareil à riveter, référence **OUT 50 6608-T** (voir Note outillage N° 80-01).



86-1415

MOYEN DE MANUTENTION

L'emploi d'un pont élévateur à prise sous coque de type «2 colonnes» est recommandé pour la réalisation de cette opération (voir photo ci-dessous).



86-1245

PROCEDURE SIMPLIFIEE POUR TOUT ECHANGE DE LONGERONS D'ESSIEUX :

VEHICULE SUR PONT ELEVATEUR :

Déposer : Les butées de pare-chocs des véhicules → AM 86. La tôle anti-recyclage sous unit AV. L'écran d'échappement AV. sous caisse. La tôle de protection, des tubulures hydrauliques, de la direction assistée. La tôle de protection de pompe à essence. Les vis de fixation (sur essieu avant) du régulateur centrifuge. La vis de fixation (sur essieu AV.) de la vanne de sécurité.

N.B. Aucune tubulure hydraulique n'est déconnectée.

Désaccoupler : Le flector de direction. La tringle de commande du sélecteur de vitesses. Le câble de commande d'embrayage (sur levier d'embrayage).

Dégrafer : Côté gauche : les tubulures hydrauliques fixées sur le longeron, ceci quel que soit le longeron à remplacer.
Côté droit : les tringles de commande de hauteur. Les tubes d'alimentation de carburant. Les retours de fuites.

VEHICULE AU SOL :

Déposer : *Sous capot :* la calandre avant, les phares, le support d' roue de secours.
Intérieur de la caisse : les sièges avant, les tapis avant, la banquette et le dossier arrière, le tapis de coffre.
Tous les écrous à collerette (rep. **A** sur Fig. I page ci-contre) de fixation caisse-cadre d'essieux, aux points ①, ②, ③, ④, ⑤, ⑥, ⑦, ⑧, ⑨, ⑩, ⑪, ⑫, ⑭, ⑮ (voir Fig. II page ci-contre).

Positionner l'outil réf. **OUT 50 6614-T** (rep. **B** sur Fig. I page ci-contre) aux points ①, ②, ⑤, ⑥, ⑦, ⑧, ⑨, ⑩ (voir Fig. II page ci-contre).

Ces opérations préliminaires effectuées, soulever la caisse et procéder à la dépose du ou des longerons (burinner les têtes de rivet et au besoin les contrepercer à $\varnothing = 5,5$ mm).

Sur tréteaux, positionner le pont de mesure avec ses chariots munis de leurs piges de contrôle.

N.B. Les cotes de longueur seront seules impératives (Ex. cotes 2330 sur fiche berline jointe).

Les cotes de hauteur (lignes ④ et ⑨ sur fiche berline jointe) seront augmentées de 280 mm (remplacer les colonnettes rep. **C** par des colonnettes rep. **F** et ajouter 100 mm aux cotes de hauteur) afin de faciliter le passage de l'appareil à riveter entre le pont de mesure et les longerons d'essieux, le pont de mesure restant en place pendant toute la durée de l'opération de rivetage des longerons.

Positionner et riveter les longerons.

Poser les silent-blocs et les diverses agrafes sur le ou les longerons.

Reposer le véhicule au sol.

Déposer les outils réf. **OUT 50 6614-T** (rep. **B** sur Fig. I page ci-contre).

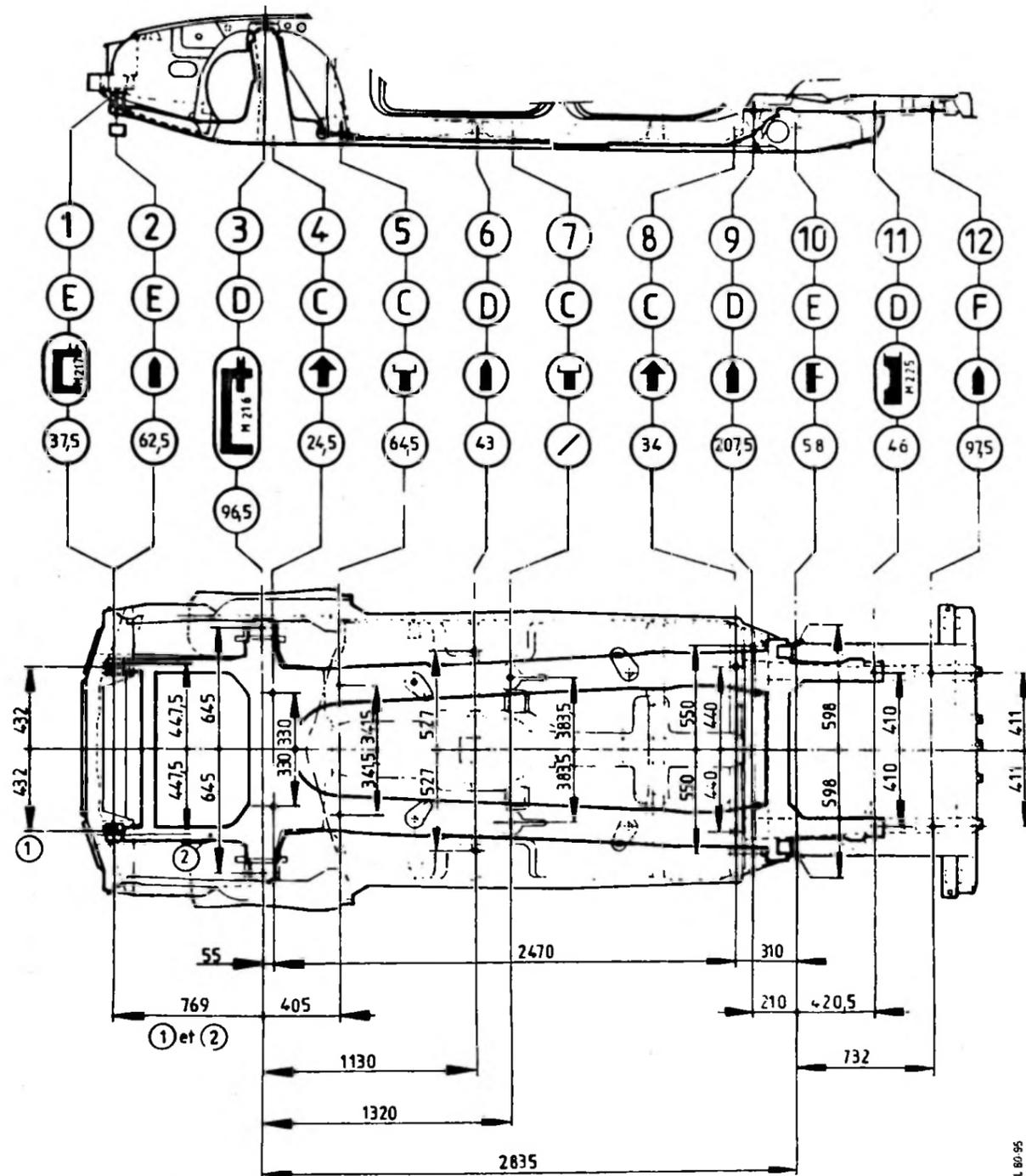
Reposer tous les écrous à collerettes (rep. **A** sur Fig. I page ci-contre) à tous les points de fixation caisse-cadre d'essieux.

Procéder à la repose des éléments préalablement déposés lors des opérations préliminaires.

Temps de facturation : Voir NOTE ORGANISATION N° 208.

CAROLINER CX BREAK

Mécanique montée



① M 217 L=120

③ M 216 L=480

①③⑤⑦⑪ ∇ $\varnothing=19$ impératif



CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE
DIVISION APRÈS - VENTE
TECHNIQUE APRÈS - VENTE

NOTE TECHNIQUE

CX**14**

APPLICATION :

TOUS PAYS

CONCERNE :

CX TOUS TYPES**N° 16**

DIFFUSION :

TOUS PAYS**UNIT AVANT**
Unification de pièces

Le 30 Octobre 1987

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : RECUEIL DE NOTES N° MAN 008530

284

Le Département des Pièces de Rechange procède actuellement au remplacement de certaines pièces concernant l'unit avant de caisse des véhicules CX.

A épuisement des stocks, deux cas sont à envisager :

- 1^{er} cas : Pièces (→ AM 82) remplacées par pièces (AM 85 → ou AM 86 →)
2^o cas : Pièces (→ AM 85) remplacées par pièces (AM 86 →).

Liste des pièces de détail touchées :

- Tôle de fermeture de traverse avant.
- Tôle de fermeture de passage de roue avant.
- Tôle verticale d'extension de passage de roue avant.
- Tôle de fermeture supérieure d'habillage avant.

Ces pièces entrent dans la composition des ensembles suivants :

- Traverse d'habillage complète.
- Habillage fixe
- Passages de roue complets gauche et droit.
- Unit avant.
- Caisse.

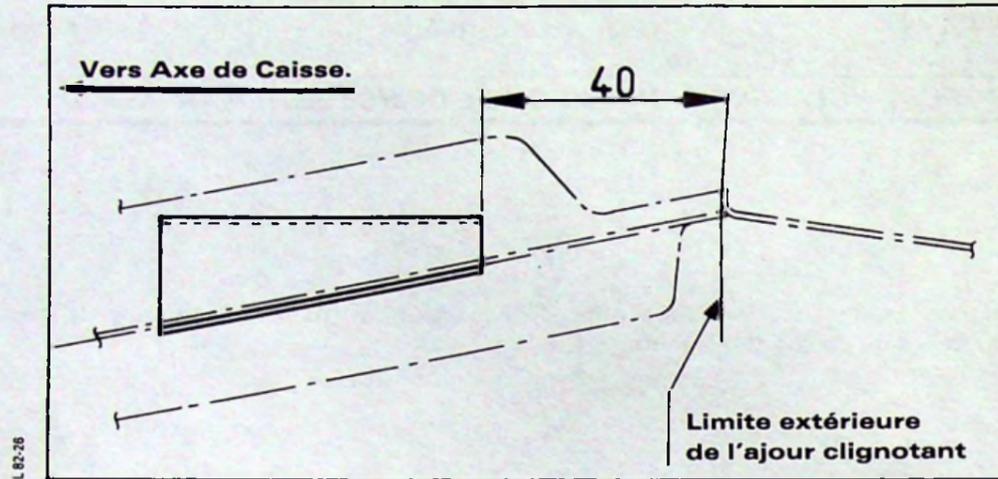
Toutes utilisations de pièces (AM 86 →) sur véhicules (→ AM 82) ne présentent pas de difficultés, elles nécessitent toutefois les transformations ou adaptations particulières définies pages suivantes.

En outre, toutes adaptations de pièces (AM 86 →) sur véhicules antérieurs nécessitent la pose des protecteurs moteurs adéquats.

TEMPS DE FACTURATION : SANS CHANGEMENT.

TOLE DE FERMETURE DE TRAVERSE AVANT.

Toutes les tôles nues de fermeture de traverse avant sont unifiées sur AM 86.
Le montage de cette pièce sur tous véhicules (→ AM 86) nécessite la pose de supports clignotants côté Gauche et côté Droit.
Ces supports seront positionnés et assemblés par soudure sur la tôle de fermeture de traverse nue suivant croquis ci-dessous.



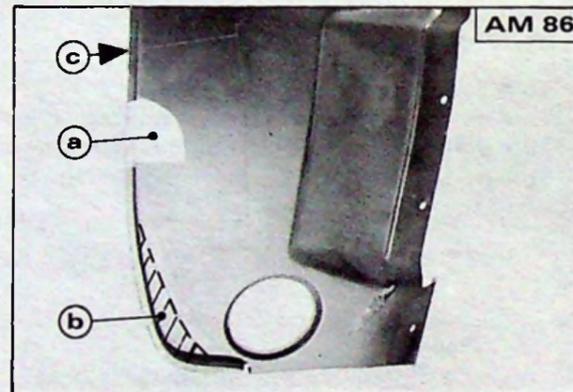
Support Gauche : 95 618 212, support Droit : 95 618 213

TOLE DE FERMETURE DE PASSAGE DE ROUE AVANT

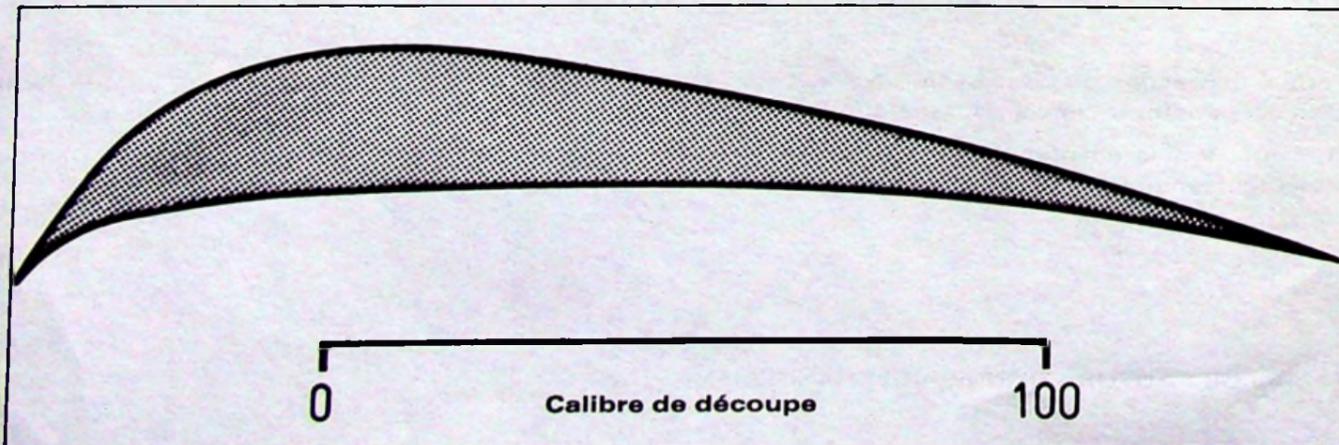
Toutes les tôles de fermeture de passage de roue avant peuvent être unifiées sur AM 86. Le montage de cette pièce sur tous véhicules (→ AM 86) est possible.

— Pour les véhicules (AM 82 → AM 86), obturer la découpe (a).

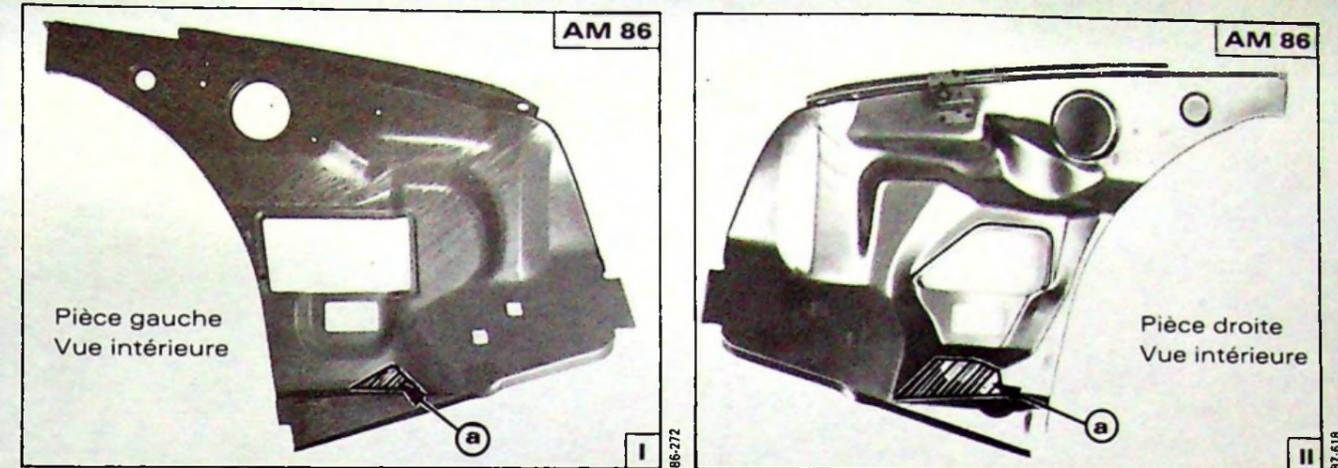
— Pour les véhicules (→ AM 82), obturer la découpe (a).
Effectuer une découpe (b) suivant calibre ci-dessous.
Repousser la bordure (c) sur toute sa longueur.



N.B. : Ce calibre est dessiné à l'échelle 1 ; respecter l'échelle si sa reproduction nécessite l'emploi d'une photocopieuse.



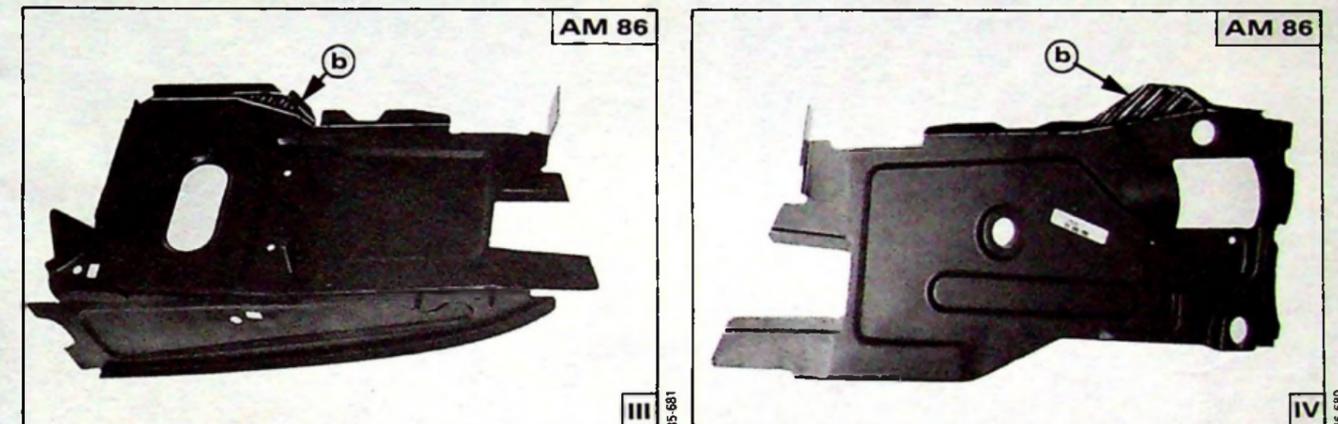
TOLE VERTICALE D'EXTENSION DE PASSAGE DE ROUE AVANT



Toutes les tôles verticales d'extension de passage de roue avant peuvent être unifiées sur AM 86. Le montage de ces pièces sur tous véhicules (→ AM 86) est possible.

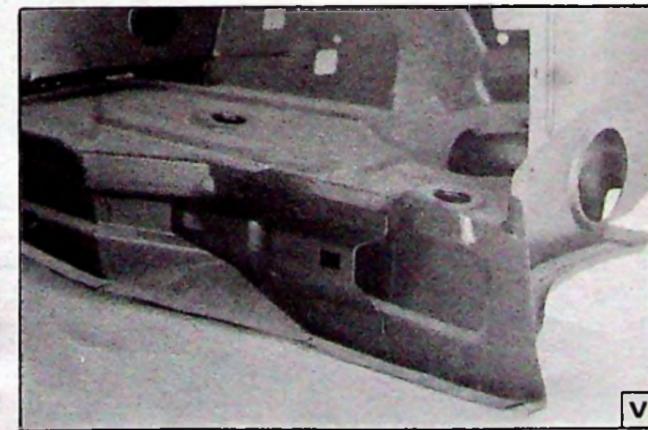
— Pour les véhicules (→ AM 82) il est nécessaire de procéder soit à une déformation, soit à une découpe des zones repérées (a) sur Fig. I et II ci-dessus (Interférence avec aile avant).

TOLE DE FERMETURE SUPERIEURE D'HABILLAGÉ AVANT



Toutes les tôles de fermeture supérieure d'habillogé avant peuvent être unifiées sur AM 86. Le montage de ces pièces sur tous véhicules (→ AM 86) est possible.

— Pour les véhicules (→ AM 82), il est nécessaire de procéder à une découpe des zones repérées (b) sur Fig. III et IV ci-dessus (découpes en corrélation avec celles effectuées sur les tôles verticales d'extension Fig. I et II).



— Pour les véhicules (→ AM 83), la pose d'un support de filtre à air côté droit (N° 95 611 067) est nécessaire.

Ce support sera assemblé par cordons de soudure sur la face verticale de la tôle de fermeture, son positionnement étant déterminé par le filtre à air.